



© JA

**En ce soixantième anniversaire de la décolonisation en Afrique subsaharienne, retour sur cette histoire riche, multiple et parfois oubliée.**

Entre le 1er janvier (au Cameroun) et le 28 novembre 1960 (en Mauritanie), dix-sept pays africains, parmi lesquels une grande majorité d'anciennes colonies françaises, ont accédé à l'indépendance.

Soixante ans plus tard, il est difficile pour ceux qui n'ont pas vécu ces événements de mesurer la joie, l'émotion, l'enthousiasme et l'espoir gigantesque qu'ont pu susciter l'accession à l'indépendance, l'accès à la souveraineté et, pour reprendre les mots employés par le premier président tchadien, François Tombalbaye, « le droit de choisir sa propre voie, de figurer parmi le concert des nations, égal en dignité aux plus grandes ».

Derrière cette communauté de destins pourtant, les chemins empruntés ont été très différents, parfois même divergents. Quoi de commun, en effet, entre un Cameroun arrachant sa liberté les armes à la main et un Gabon dont le chef du gouvernement tenta jusqu'au bout de négocier pour son pays le statut de département français ? Entre une indépendance ivoirienne que Houphouët-Boigny voulut « exemplaire » et apaisée, une émancipation sénégalaise où les jeunes radicaux s'opposaient à leurs aînés, plus conciliants, et [une accession congolaise à la souveraineté indissociable de la figure historique de Patrice Lumumba](#) ? C'est cette histoire riche, multiple et parfois oubliée que *Jeune Afrique* vous raconte ici.

## Liens utiles :

<https://www.jeuneafrique.com/1037148/culture/serie-1960-lanee-ou-lafrique-sest-reveillee/>

<https://www.jeuneafrique.com/mag/1033829/culture/edito-vous-avez-dit-independance/>

<https://www.jeuneafrique.com/mag/1033801/culture/achille-mbembe-la-memoire-des-lutttes-anticoloniales-reveille-des-questions-derangeantes/>

<https://www.jeuneafrique.com/1045294/societe/francoise-verges-le-recit-historique-en-france-ne-sest-jamais-decolonise/>

<https://www.jeuneafrique.com/1037610/politique/independances-africaines-seloua-luste-boulbina-le-probleme-du-present-cest-quil-herite-du-passe/>

[https://www.jeuneafrique.com/1080513/politique/tribune-achille-mbembe-emmanuel-macron-a-t-il-mesure-la-perte-dinfluence-de-la-france-en-afrique/?utm\\_source=twitter.com&utm\\_medium=social&utm\\_content=jeune\\_afrique&utm\\_campaign=post\\_articles\\_twitter\\_27\\_11\\_2020](https://www.jeuneafrique.com/1080513/politique/tribune-achille-mbembe-emmanuel-macron-a-t-il-mesure-la-perte-dinfluence-de-la-france-en-afrique/?utm_source=twitter.com&utm_medium=social&utm_content=jeune_afrique&utm_campaign=post_articles_twitter_27_11_2020)

<https://www.senepius.com/opinions/pourquoi-la-france-nous-inquiete>

<https://www.jeuneafrique.com/mag/1033869/culture/serie-independance-du-senegal-le-reve-et-la-realite-2-5/>

<https://www.jeuneafrique.com/mag/1033748/culture/ces-leaders-des-independances-africaines-assassines/>

<https://www.jeuneafrique.com/mag/267949/politique/repression-militants-de-lupc-cameroun-lhistoire-a-vif/>

<https://www.jeuneafrique.com/369376/politique/jour-3-novembre-1960-lindependantiste-camerounais-felix-moumie-meurt-empoisonne/>

<https://www.jeuneafrique.com/mag/1033754/culture/serie-rdc-larret-de-mort-de-lumumba-1-5/>

<https://www.jeuneafrique.com/242104/politique/rdc-55-ans-apres-le-discours-de-patrice-emery-lumumba-pour-lindependance/>



**HISTOIRE**

## **Vous avez dit indépendance ?**

06 septembre 2020 à 16h42 | Par *François Soudan*



**En ce soixantième anniversaire de la décolonisation en Afrique subsaharienne, le cœur n'est pas à la fête. De cette émancipation en trompe-l'œil, qu'y a-t-il vraiment à célébrer ?**

Les indépendances « francophones » ont eu leurs héros, leurs martyrs, leurs chansons, leurs pères abusifs et leur lot de discours. Soixante années plus tard, chacun à la date qui lui est propre, les quatorze pays concernés (quinze avec la RD Congo) réenchangent ce passé-là, le temps d'une journée de commémoration.

**À LIRE** [\[Série\] 1960, l'année où l'Afrique s'est réveillée](#)

Le cœur y est-il vraiment ? Rien n'est moins sûr. D'abord parce que [la pandémie de Covid-19](#) a contraint les commémorations au format minimal, confinant fanfares, groupes d'animation, militaires en tenue et fêtards du soir loin de l'espace public.

Ensuite – et surtout – parce que plus le temps passe et plus les générations successives nées après 1960 s’aperçoivent qu’il n’y a pas grand-chose à célébrer dans ce qui fut avant tout une indépendance du drapeau et une décolonisation formelle, débouchant sur une dépendance savamment fabriquée autant que prédéterminée.

Il y a soixante ans, la France quittait ses colonies d’Afrique subsaharienne pour mieux y rester, laissant place à la coopération, ce système franco-africain « où chacun jouera son rôle », disait Charles de Gaulle, pour le plus grand profit économique et diplomatique de l’ex-puissance tutélaire.

**À LIRE** [Achille Mbembe : « La mémoire des luttes anticoloniales réveille des questions dérangeantes »](#)

Il y a soixante ans, Félix Houphouët-Boigny, qui, à l’instar de la totalité des pères de l’indépendance (à l’exception de Sékou Touré), avait deux années plus tôt fait le choix de la communauté franco-africaine avant d’y renoncer la mort dans l’âme devant le cynisme gaullien, avait ces mots pour prendre congé de la France : « Au moment où, devenus majeurs, nous allons quitter la maison familiale où nous avons été souvent gâtés, parfois réprimandés [...], nous n’avons pas le sentiment d’oublier tout ce que nous avons reçu d’elle. »

### **Décolonisation en trompe-l’œil**

Il y a soixante ans, après avoir constaté que « les exigences des indigènes pour leur progrès social se sont élevées » et que la poursuite de la colonisation directe allait par voie de conséquence entraîner « de gigantesques dépenses de mise à niveau économique et social », le général de Gaulle confiait à son collaborateur Alain Peyrefitte : « Le profit a cessé de compenser les coûts ; puisque la colonisation coûte si cher, pourquoi la maintenir ? »

Et pourquoi ne pas la remplacer par cette autre forme de domination qui perdurera jusqu’aux années 1990, et même au-delà, dont [le franc CFA](#) est l’un des symboles forts, infiniment plus avantageuse en matière de bénéfices privés et de rentabilité géopolitique pour la France ?

De cette décolonisation en trompe-l’œil, où ce qui était bon pour la France ne pouvait qu’être bon pour l’Afrique, Jacques Foccart veillant sur cette « heureuse » coïncidence, où les récalcitrants étaient punis et les acteurs locaux des turpitudes incestueuses de la « Françafrique » dûment

récompensés, où l'ex-métropole contrôlait des pans entiers de la souveraineté de ses anciennes possessions, qu'y a-t-il, effectivement, à glorifier ? Bien peu de chose.

Loin des *Soleils des indépendances* rêvés par Ahmadou Kourouma, loin de *L'Afrique noire est mal partie*, livre acide et lucide de René Dumont, deux œuvres phares de ces années-là, l'indépendance, la vraie, se conquiert depuis, au jour le jour, de Dakar à Brazzaville.



## **Achille Mbembe : « La mémoire des luttes anticoloniales réveille des questions dérangeantes »**

29 août 2020 à 17h41 | Par Clarisse Juompan-Yakam et François Soudan



**Pour l'historien et politologue camerounais, il n'y a rien à célébrer après soixante ans d'indépendance. Dans un entretien à Jeune Afrique, il appelle à « vaincre la tyrannie postcoloniale » et à « réenchanter l'Afrique ».**



Franc-tireur impertinent ? Analyste avisé et lucide ? [L'historien et politologue camerounais Achille Mbembe, 63 ans, est sans doute un peu des deux.](#) Ce libre penseur qui vit en Afrique du Sud, où il enseigne à l'université du Witwatersrand (Johannesburg), peine à faire renouveler son passeport dans son pays depuis bientôt deux ans et ne peut se déplacer que grâce à un passeport diplomatique sénégalais.

Pour l'auteur de *Critique de la raison nègre* et de *Sortir de la grande nuit. Essai sur l'Afrique décolonisée*, il n'y a rien à célébrer après soixante ans d'indépendance.

**À LIRE** [\[Série\] 1960, l'année où l'Afrique s'est réveillée](#)

**Jeune Afrique : Contrairement au cinquantenaire, ce soixantième anniversaire des indépendances passe inaperçu...**

**Achille Mbembe** : Le plus frappant, cette année, c'est d'abord la crise sanitaire, qui, elle-même, est le symbole de l'impasse dans laquelle la civilisation technomatérialiste aura mené l'humanité. C'est aussi la protestation mondiale qui a accompagné [le meurtre de George Floyd, aux États-Unis.](#)

Ces deux événements ont pour fond le désastre climatique imminent. L'enjeu final, celui qui nous interpelle tous, quelle que soit la région du monde à laquelle nous appartenons, c'est la survie de notre espèce sur Terre et, de manière plus générale, la continuité du vivant. Si, après la colonisation, l'Afrique était parvenue à se hisser à hauteur du monde, elle pèserait aujourd'hui d'un poids singulier sur ces bouleversements de portée planétaire.

## **LE RACISME ANTI-NÈGRE AVANCE DÉSORMAIS À VISAGE DÉCOUVERT**

**Tel n'est pas le cas ?**

À cause des faiblesses structurelles internes du continent et de sa précarité sur l'échiquier mondial, les Africains et leurs descendants, mais aussi leurs dirigeants, sont traités partout par l'insulte et le mépris. Le racisme anti-nègre avance désormais à visage découvert.

**À LIRE** [Achille Mbembe : « Les sociétés contemporaines rêvent d'apartheid »](#)

Peu importe qu'ils ne sachent rien de notre passé et de notre présent, tous les idiots du monde se croient habilités à nous donner des leçons. La mémoire des luttes anticoloniales est piétinée. Des statues dédiées à ceux qui hier nous ont volés, violés et pillés trônent sur les places publiques de nos capitales alors qu'aucune de nos grandes avenues ne porte le nom de nos martyrs. C'est en très grande partie à cause de cette phénoménale abdication de la conscience historique que nous en sommes là.

### **Il n'y a donc rien à célébrer ?**

La vérité est que la lutte africaine pour une autonomie relative est loin d'être terminée. L'urgence n'est donc pas à la célébration. En revanche, il faut engager une réflexion importante sur ce qui a bien pu faire du projet d'autodétermination – pour lequel beaucoup se sont sacrifiés – le non-événement qu'il est devenu.

### **Quelles étaient les attentes des Africains à travers ce projet ?**

Les mêmes que celles d'aujourd'hui, à savoir être reconnus en tant qu'humains et être traités comme tous les autres humains, vivre chez soi dans la dignité, coexister en harmonie avec le reste du vivant et hériter du monde dans son ensemble. Des aspirations somme toute universelles.

Le nationalisme anticolonialiste avait pour objectif la réhabilitation d'une humanité avilie, la réparation culturelle, le renouveau du monde et de l'humanité. Il ne s'agissait pas seulement de vaincre la faim et la soif ou de répondre à des besoins purement matériels, comme garder une partie du fruit de son labeur, vendre son cacao ou son coton à un juste prix, avoir accès à la santé, à l'eau potable et peut-être à l'électricité.

Il s'agissait aussi d'énoncer des paroles neuves, d'intervenir dans le discours sur les finalités de l'existence humaine par le biais de l'art et de la culture, d'ouvrir d'autres potentialités humaines, de faire monde avec les autres, là où, longtemps, d'autres avaient pris l'habitude de faire monde contre nous.

## **Pour les Occidentaux, les indépendances ne venaient-elles pas troubler l'ordre international établi ?**

Pas vraiment. L'ordre colonial reposait sur le principe de l'expropriation sans compensation. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la plupart des puissances européennes comprirent que, pour exploiter les peuples lointains et maintenir l'accès aux ressources nécessaires à leur expansion, elles n'avaient pas besoin d'occuper militairement leurs territoires.

Toute occupation effective et toute administration directe entraînaient non seulement des frais, mais aussi des responsabilités dont il était plus facile de se décharger sur des sicaire locaux. Dans tous les cas, aucun des États africains nouvellement indépendants ne constituait à lui seul une puissance. À l'ordre colonial succéda rapidement la guerre froide. Bien plus que la décolonisation, c'est le conflit Est-Ouest qui structura le nouvel équilibre international.

## **Vous aviez moins de 3 ans lors de l'indépendance du Cameroun, votre pays. Pour la « génération des indépendances », à laquelle vous appartenez, les soixante ans qui se sont écoulés sont-ils un motif de fierté, un gâchis, un verre à moitié plein ?**

Le Cameroun a 136 ans. Les communautés endogènes qui le composent sont bien plus vieilles encore. De ces cent trente-six années, plus d'une cinquantaine auront été gâchées. Après trente ans sous le protectorat allemand (1884-1914), ce pays entama un parcours fait d'immobilisme et d'inertie duquel il n'est pas sorti. Les années 1914-1925 furent pratiquement perdues. Après la partition franco-anglaise et la redélimitation des frontières, il fallut à peu près tout recommencer.

Ce n'est qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale qu'un début d'aménagement territorial fut amorcé, et quelques investissements réalisés. Je dirais que, depuis 1955 et pour contrer la poussée nationaliste, ce pays s'est engouffré sur une trajectoire autoritaire sans issue. Les années Ahidjo [1958-1982] furent médiocres.

Depuis 1982, l'autoritarisme a débouché sur la stagnation et l'émasculature sur tous les plans. Le formidable potentiel bio-économique est largement inexploité. Les extraordinaires dynamismes, savoir-faire et capacités de résilience des populations sont détournés à des fins de survie. L'initiative



individuelle est bridée. Les ressources naturelles sont vendues à l'encan, à commencer par le patrimoine foncier, les forêts et les gisements miniers.

Une guerre aussi sauvage qu'inutile consume les provinces anglophones. La plupart des « cerveaux » ont quitté le pays. Des dizaines de milliers de professionnels se sont établis à l'étranger, et le tribalisme est au zénith.

Pendant ce temps, un despote mort-vivant préside à la cannibalisation de la société et à la zombification de tout un peuple. C'est à ce cycle autoritaire qu'il faut absolument mettre un terme en réformant l'État en profondeur et en inventant une démocratie qui repose sur la force, l'énergie et la créativité des communautés.

**Cette inertie tient peut-être à la manière dont les indépendances « francophones » ont été acquises. Ont-elles été octroyées ou conquises ?**

Cela importe peu désormais. Le défi immédiat est de reconstituer les réserves intellectuelles, morales, culturelles et artistiques nécessaires aux luttes d'aujourd'hui et de demain. C'est de raviver la mémoire des luttes anticoloniales et de relancer, dans des conditions neuves, le projet d'auto-détermination.

### **POURQUOI ACCEPTONS-NOUS D'ÊTRE GOUVERNÉS PAR DES GENS QUI NE SAVENT PAS TENIR LES COMPTES D'UNE NATION**

Qu'on le veuille ou non, réactiver cette mémoire, c'est forcément nous poser des questions dérangeantes. Par exemple, pourquoi, au terme de notre long commerce avec la France, nous sommes-nous retrouvés avec des États qui ne disposent pas de leurs monnaies propres, dont les armées sont chapeautées par des états-majors étrangers, dont le gros de la classe dirigeante possède des passeports étrangers, dispose de propriétés et d'immeubles dans des pays non africains, se fait évacuer à la moindre alerte dans des hôpitaux étrangers, passe ses vacances dans des hôtels aux coûts dispendieux en Europe, envoie ses enfants étudier dans des institutions hors d'Afrique et amasse des fortunes mal acquises dans des banques suisses et autres paradis fiscaux ?

Évoquer cette mémoire aujourd'hui, c'est se demander pourquoi la plupart des pays anciennement colonisés par la France ont presque automatiquement à leur tête des gérontocrates obséquieux qu'entourent une armée de courtisans

et de sicaires ? Pourquoi acceptons-nous depuis plus d'un demi-siècle d'être gouvernés par des gens qui ne savent pas tenir les comptes d'une nation, dont ils dilapident le patrimoine foncier en le gaspillant dans la débauche, les vêtements luxueux, le goût effréné des boissons et mets rares, bref dans des fastes inutiles ?

Pourquoi les fusils, les balles, les gaz lacrymogènes et les véhicules militaires qu'ils utilisent pour mater leurs peuples sont d'origine française, de même que les engins qu'ils font défiler lors des fêtes nationales, ou les uniformes de leurs armées ? Des États dotés de pareilles classes dirigeantes peuvent-ils être qualifiés d'« indépendants » ? Des peuples qui, pendant des décennies, courbent l'échine devant de tels traitements et préfèrent se déchirer entre tribus peuvent-ils prétendre à quelque avenir que ce soit parmi les nations du monde ?

### **En quoi les indépendances « anglophones » furent-elles différentes des indépendances « francophones » ?**

La colonisation anglaise était loin d'être idyllique. Souvent, les Britanniques laissèrent derrière eux poudrières et bombes à retardement, sous la forme de conflits divers qu'ils attisèrent durant la période de domination. Conflits religieux, ethno-régionaux ou fonciers, ces antagonismes plombèrent les gouvernements postindépendance et débouchèrent parfois sur des guerres civiles et des risques de partition territoriale, comme ce fut le cas au Nigeria et au Soudan.

Dans leurs colonies de peuplement [Afrique du Sud, Rhodésie, Kenya], ils accaparèrent les meilleures terres et érigèrent le racisme et la ségrégation en dogmes, tant et si bien que la décolonisation finit par suivre une trajectoire passablement sanglante.

Ailleurs, comme au Ghana, au Kenya ou en Tanzanie, ils furent cependant bien plus respectueux du suffrage populaire que les Français. Kwame Nkrumah, Jomo Kenyatta ou Robert Mugabe, par exemple, ne furent pas exécutés comme Um Nyobè et d'autres.

**À LIRE** [Achille Mbembe : « Pour Robert Mugabe, la violence était indissociable de la politique »](#)

En revanche, la colonisation française a produit des entités qui ne sont pas des républiques dans le sens primordial du terme. À de rares exceptions, les pouvoirs francophones sont des formations baroques, hybrides et syncrétiques. Certains présentent les caractéristiques des tyrannies classiques, voire des satrapies anciennes.

Derrière le mince vernis de modernité se cachent à peine des mélanges qui vont du commandement colonial aux sultanats et chefferies d'autrefois, sur fond de patriarcat lignager. De tels bric-à-brac, on ne peut en parler que comme d'« États sous tutelle », dont la souveraineté est largement fragmentaire. Il s'agit d'États qui, dans le prolongement de la logique coloniale, sont en réalité des machines d'une guerre de basse intensité contre la société et contre les communautés.

Qu'il en soit ainsi n'est pas uniquement le résultat de l'action de la France ou des forces extérieures. Pour produire cette forme de rapport social de domination, la France et ces autres forces extérieures ont dû s'appuyer sur des moteurs et des énergies déjà là, au sein des sociétés considérées. C'est ce rapport de force interne, aussi dispendieux que stérile, qu'il faut modifier si la dépendance systémique qui nous lie à la France doit être renversée.

**Il y a peut-être un péché originel dans cette relation ambiguë entre la France et l'Afrique. Les leaders « francophiles » des indépendances (Senghor, Houphouët, Ahidjo, Youlou, Mba...) étaient-ils des marionnettes ou des marionnettistes ? Qui manipulait qui ?**

Depuis l'époque coloniale, la plupart des élites africaines francophones et les classes dominantes françaises sont liées entre elles par ce qu'il faut bien appeler un pacte de corruption mutuelle. Grâce à ce dispositif structurel mis en place au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et renouvelé chaque fois que de besoin, la pérennité des intérêts français en Afrique est garantie. Lorsqu'il le faut, la France n'hésite d'ailleurs pas à recourir à des interventions militaires, voire à l'assassinat, pour faire prévaloir sa force et assurer ses clients de son indéfectible soutien.

**À LIRE** [\[Série\] Gabon : Léon Mba, père de l'indépendance malgré lui \(5/5\)](#)

Ce système de dépendance réciproque est profondément ancré dans des structures historiques d'inégalité, qu'une civilité quasi obséquieuse masque

sans toutefois parvenir à en atténuer le caractère paternaliste et, à bien des égards, raciste. Il ne s'agit donc pas, à proprement parler, de manipulation. Il s'agit d'un paradigme de la domination dans lequel la corruption morale et matérielle ainsi que la brutalité et la soumission sont vécues comme des formes d'échange entre inégaux, selon le principe du don et du contre-don, ou encore des dettes réciproques.

Mais le plus important à mes yeux, ce n'est pas la prévarication des élites. Ce sont les transformations en cours et ce dont elles sont le présage. Car, parmi les nouvelles générations, beaucoup se remettent à parler du panafricanisme. Ils rejettent ouvertement le franc CFA, [appellent au déboulonnement des statues dédiées à nos conquérants](#). De Dakar à Johannesburg, en passant par Nairobi, parmi les intellectuels, écrivains et artistes, il n'est de plus en plus question que de « décolonisation ». C'est cet élan qu'il faut transformer, non en ressentiment antifrçais, mais en capacité de mobilisation, d'organisation et de proposition, et en puissance affirmative.

### **Faut-il poser la question de la présence française en Afrique ?**

Il faut d'autant plus le faire que la France est, de toutes les puissances européennes, celle qui s'est le plus impliquée dans notre devenir historique, y compris au lendemain de la décolonisation. Les autres ne sont sans doute pas entièrement parties. D'autres arrivent à grands pas. Il nous faut ouvrir un débat sérieux sur la Chine, son rôle dans l'extraction accélérée de nos ressources et l'accroissement vertigineux de nos dettes. Mais la France est un acteur tout à fait central de nos drames. Il suffit à cet effet d'évoquer, [par exemple, le génocide des Tutsi au Rwanda](#).

Pour beaucoup, elle a été si profondément impliquée dans la consolidation de la tyrannie en Afrique que l'avènement de la démocratie, la jouissance des libertés fondamentales et la réalisation du rêve panafricain ne seront possibles qu'au prix d'une rupture radicale des liens avec l'ancienne puissance coloniale. Il existe, de fait, un ressentiment antifrçais que n'hésitent pas à instrumentaliser même les régimes qu'elle soutient, surtout lorsqu'ils cherchent à réengranger un minimum de légitimité. De ces questions, il arrive à certains d'entre nous d'en discuter avec de très hautes personnalités françaises. Elles font valoir que chaque fois que la France s'engage dans les affaires africaines, elle est accusée d'ingérence, et quand elle se tait, elle est soupçonnée de complicité.

## **N'ont-elles pas raison ?**

Il s'agit à mon avis d'une fausse alternative. Pour que celle-ci soit vraie, il faudrait que la France soit un acteur neutre sur le continent. Or la codépendance entre elle et les États africains francophones est systémique et multiforme. Depuis l'époque coloniale, elle a toujours soutenu l'État dans la guerre qu'il mène contre la société et les communautés.

Avec l'intensification de l'extraction de nos ressources naturelles, la percée de l'urbanisation et l'inexorable poussée démographique, cette guerre ira s'accroissant. C'est l'une des raisons pour lesquelles les nouvelles générations ont raison d'exiger que les termes de la présence française chez nous soient renégociés en faveur du progrès de la démocratie en Afrique.

Ensemble, il nous faut organiser une grande transition. Son but serait une ample rétrocession du pouvoir à la société et aux communautés. Il faut que le nom de la France ou ses prises de position cessent d'être associés à la défense ou au blanchiment de la tyrannie, de la corruption et de la brutalité sur le continent. Et que nous, Africains, n'ayons plus aucun prétexte pour rejeter sur elle tous nos malheurs.

## **Comment les populations africaines percevaient-elles leurs dirigeants au moment des indépendances ? Comme les égaux des Occidentaux ?**

Beaucoup comprirent très tôt qu'il s'agissait sinon du même théâtre, du moins des mêmes jeux mimétiques, des mêmes convulsions et de la même injure. Nous disposons, à ce sujet, d'une belle tradition critique que les arts africains contemporains pourraient utilement prolonger.

Dès 1961, Frantz Fanon lance un avertissement (*Les Damnés de la terre*). Suivront les grands romans et essais d'Ahmadou Kourouma (*Le Soleil des indépendances*, 1968), de Yambo Ouologuem (*Le Devoir de violence*, 1968), d'Ayi Kwei Armah (*The Beautiful Ones Are Not Yet Born*, 1968), de Stanislas Adotevi (*Négritude et Négrologues*, 1972) et de Sony Lab'ou Tansi (*La Vie et demie*, 1979).

Ces textes ne sont pas seulement, comme on l'a souvent dit, le reflet du désenchantement. On y trouve des éléments d'une véritable théorie alternative de la décolonisation.

**La période des indépendances s'est caractérisée par des assassinats politiques. Quels impacts ceux-ci ont-ils eus sur le cheminement et la construction des nations africaines ?**

L'assassinat de leaders nationalistes qui auraient pu tracer des chemins alternatifs pour leurs pays a profondément marqué l'inconscient collectif des peuples africains. Tel était au demeurant leur but initial, à savoir émasculer la volonté d'émancipation en instillant la terreur dans les esprits. Souvent, en dépit des tentatives officielles d'effacer leurs noms de l'Histoire, le souvenir de ces grandes figures de la probité et de l'abnégation est resté gravé dans la mémoire populaire.

Pour relancer le projet d'autodétermination à l'échelle continentale, il est crucial de renouer avec ces figures et leurs significations en sachant que, si le charisme est important, l'Histoire ne dépend pas exclusivement des « grands hommes ». Une société qui ne sait pas faire corps, qui ne sait pas libérer la totalité de ses forces internes – à commencer par les femmes, les jeunes, mais aussi les idées – n'ira pas loin.

Nous sommes appelés de nouveau à faire corps, à produire de nouvelles idées et à imaginer de nouvelles formes d'action si nous devons vaincre la tyrannie postcoloniale, défataliser l'avenir et réenchanter l'Afrique.

**Diriez-vous qu'il y a eu un faux départ au moment des indépendances ? L'Afrique aurait-elle pu d'emblée se poser en véritable force ?**

La seule manière pour l'Afrique de se hisser à hauteur du monde aurait été de construire sa puissance par-delà les petits réduits nationaux. En gardant en place une multitude de mini-États aux frontières arbitraires, sans puissance militaire, sans assise économique et technologique, sans capital culturel et scientifique et à la souveraineté fragmentée, elle a fermé la porte à d'autres possibilités historiques. Dès lors, son seul choix fut de s'aligner sur l'une ou l'autre des grandes puissances de l'époque.



Si nous voulons aller de l'avant, il nous faudra, d'une manière ou d'une autre, sortir de ce que j'appelle « le paradigme de Berlin » [la Conférence de Berlin, de 1884, qui ratifia le découpage et la partition du continent]. Il nous faudra défaire consciemment et méthodiquement le principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation et réaménager l'espace continental sur d'autres bases. Tant que l'Afrique ne s'ouvrira pas sur elle-même, elle restera immobile, la proie de la rapacité de ses élites et des appétits étrangers.

### **Elle a donc commis une erreur en ratifiant le pacte de Berlin, en 1963 ?**

En décidant de conserver en l'état les frontières héritées de la colonisation, nous avons objectivement renoncé à l'indépendance : nous avons choisi de consolider les schémas territoriaux et politiques dont se servirent les puissances européennes pour exploiter et piller le continent tout en le maintenant dans un état permanent de minorité.

Nous devons sortir de cet état de minoration. Mais cela exige que le continent s'ouvre sur lui-même et qu'aucun Africain, ni aucune personne de descendance africaine, ne soit traité comme un étranger en Afrique. Pour l'heure, nous sommes très loin de l'idée d'un État fédéral. L'Afrique a besoin de quatre ou cinq États phares qui serviraient de locomotives pour le développement et la stabilité régionale, ainsi que de centres de rayonnement culturel, intellectuel et artistique pour le continent et ses diasporas. La priorité doit être accordée à l'intégration régionale. Des institutions telles que la Banque africaine de développement ne devraient avoir qu'une et une seule fonction : le financement de l'intégration régionale.

**En cela vous rejoignez le président ghanéen Nana Akufo-Addo, qui a déclaré : « Le destin de toutes les personnes noires, où qu'elles se trouvent dans le monde, est lié à l'Afrique. Tant que l'Afrique n'est pas respectée, les Noirs ne le seront pas. »**

Je milite depuis longtemps pour une modernisation consentie, responsable et méthodique de nos frontières. Je réitère ici l'appel à libérer les circulations, élaguer les frontières héritées de la colonisation, refondre entièrement la politique des visas d'un pays à l'autre sur le continent, fonder en Afrique un nouveau droit de l'hospitalité, un nouveau régime des mobilités.

## **IL NOUS FAUT OCTROYER À CELLES ET À CEUX DES AFRICAINS OU DES GENS DE DESCENDANCE AFRICAINE QUI LE SOUHAITENT UN « DROIT DE RETOUR »**

Nous devons mettre en place un pacte continental sur les migrations intra-africaines. Dans l'immédiat, il nous faut déclarer un moratoire sur les déportations et les déplacements forcés. Il nous faut, enfin, octroyer à celles et à ceux des Africains ou des gens de descendance africaine qui le souhaitent un « droit de retour ».

Le monde est hanté par le spectre de la démographie africaine. Si nous ne remodelons pas nos frontières internes et si nous ne transformons pas notre continent en un vaste espace de circulation pour ses enfants, l'Europe nous imposera les siennes, et elles ne s'arrêteront pas sur les rivages de la Méditerranée.

### **Si les indépendances furent un faux ou un mauvais départ, quelle est la part de responsabilité des élites africaines de l'époque ?**

Le colonialisme reposait sur la ponction indéfinie des corps humains et des richesses matérielles au profit des puissances extérieures. Décoloniser véritablement aurait dû signifier mettre un terme, dès le départ, à cette logique d'expropriation sans compensation, garder chez nous et faire fructifier le meilleur de ce que nous avons. Il aurait fallu rétrocéder aux communautés le pouvoir de décider de leur sort et mettre fin à la guerre que menait l'État contre la société depuis l'époque coloniale.

Cela dit, plusieurs sortes d'expériences eurent lieu entre 1960 et 1975 : les coups d'État militaires, le caporalisme, le parti unique, la démocratie limitée, le socialisme africain, le libéralisme communautaire, l'économie mixte, les nationalisations, les privatisations. Elles ont toutes aggravé le déséquilibre entre l'État et les communautés. Entre-temps, la Malaisie, Singapour ou même la Chine, qui avaient le même niveau de développement que nous dans les années 1950-1960, nous ont dépassés.

### **Le défi aujourd'hui est-il aussi de prendre exemple sur ces pays ?**

En réalité, le modèle est-asiatique n'est en rien différent de celui qui aura ruiné la force naturelle de la terre, rendu précaire la biosphère et déséquilibré notre rapport avec l'ensemble du vivant. L'adopterions-nous aveuglément chez nous

qu'il conduirait inéluctablement aux mêmes effets, à savoir la déforestation, l'érosion, la pollution atmosphérique, l'épuisement des ressources enfouies dans les entrailles de notre sous-sol, l'extermination massive des espèces.

C'est le même modèle productiviste, alliage d'efficacité, de technique et de brutalité autant dans l'exploitation de la nature que des hommes qu'a choisi la Chine. Et c'est la raison pour laquelle il nous faut interroger [les modalités de la présence de Pékin en Afrique.](#)

### **À LIRE** [L'équilibre Chine-Afrique ébranlé par la crise ?](#)

Notre objectif doit être plutôt de rendre notre continent habitable, de faire en sorte que les générations montantes n'éprouvent nulle envie de fuir leur pays, de vivre partout ailleurs sur la Terre sauf chez eux. Pour cela, nous devons inventer un modèle de développement absolument original, qui ne soit pas seulement sensible aux contingences propres à nos écosystèmes, mais qui ouvre aussi la porte à une infinité de combinaisons potentielles avec toutes les espèces et toutes les formes du vivant avec lesquelles nous coexistons.

L'Afrique doit entrer, de son propre gré, dans une « grande transition » dont l'objectif serait de protéger et de renforcer les capacités génératives des communautés. Il faut donc sortir d'une relation exclusivement extractive et prédatrice avec l'État et imaginer une relation qui enrichirait les communautés et leur permettrait de mieux exploiter les atouts dont elles disposent.

Je crois en la possibilité d'une démocratie des communautés. Nous avons besoin d'un grand rééquilibrage en faveur des couches productives de la société, au détriment des couches bureaucratiques et de la force armée. Tant que le rapport de force entre l'État et la société ne sera pas inversé et tant que l'on n'assistera pas à l'avènement d'une nouvelle conscience de classe, rien ou très peu changera. Les classes dirigeantes et leurs alliés disposeront toujours d'une autonomie exorbitante vis-à-vis des forces sociales qui désirent le changement.

**Est-ce là le sens de votre formule « remettre l'Afrique debout, sur ses propres jambes » ?**

Cette année, par exemple, plus de 122 millions de jeunes arrivent sur le marché du travail. Dans vingt ans, près de 450 millions de personnes quitteront les

zones rurales. Au vu des taux de croissance démographique, nous sommes à l'aube de l'un des exodes les plus massifs de l'ère moderne, et il ne sera pas le résultat de quelque processus d'industrialisation que ce soit. Il nous faut aménager autrement l'espace continental, en investissant dans le tissu des petites et moyennes villes, en abolissant les frontières internes.

« Remettre l'Afrique debout sur ses propres jambes » suppose que nous élaborions ensemble, à petite échelle, des actions de relocalisation de l'économie. Qu'en l'absence d'industries manufacturières, nous partions de nos capitaux naturels, l'air, l'eau, les terres, notre extraordinaire biodiversité, l'énergie solaire et éolienne, tous nos atouts écologiques.

Cette nouvelle économie doit être orientée vers les besoins locaux, ceux de première nécessité. Car c'est à travers la satisfaction de ces besoins que nous restituerons à chacun la dignité perdue. Réhabiliter la localité exige, de son côté, de soutenir les pratiques de résilience et d'innovation dont regorge le continent.

## **IL NOUS FAUT CHANGER LE MODÈLE DE CROISSANCE TOUT ENTIER ET RENÉGOCIER LES FINALITÉS DE NOTRE EXISTENCE TERRESTRE**

### **Il faudrait changer complètement de modèle de croissance ?**

L'Afrique a développé, notamment depuis le XIXe siècle, des formes hybrides d'organisation, qu'il s'agisse de la production ou des échanges. C'est plutôt une force. Dans une large mesure, elle a échappé à la domination totale aussi bien par le capital que par l'État. Il faut par conséquent revenir aux communautés et à leurs institutions, à leurs mémoires et à leurs savoirs, leur intelligence collective. Il faut en particulier apprendre de la manière dont elles distribuaient autrefois, et encore de nos jours, les ressources nécessaires à la création de la valeur et à l'autoreproduction humaine. Oui, il nous faut changer le modèle de croissance tout entier et renégocier les finalités de notre existence terrestre.

### **Et ne faut-il pas plutôt évaluer les indépendances à l'aune de ce qui reste à accomplir ?**

Nous le savons tous, les Africains et les personnes d'origine africaine ne sont les bienvenus nulle part dans le monde. Encore une fois, l'Afrique a besoin d'une « grande transition ». Car, à côté de la société officielle, faite de hiérarchies

internes, ont toujours existé des « sociétés de pairs », des espaces du commun et de l'en-commun où les ressources sont gérées de manière participative, par le biais de systèmes contributifs ouverts, qui ne se limitent pas à l'impôt. Ces sociétés de pairs sont régies par le double principe de la mutualité et de la négociation sociale.

L'économie dite informelle montre que beaucoup d'acteurs sociaux sont habités par le désir de créer quelque chose qui soit directement utile à ceux qui contribuent. Ils gagnent ainsi leur vie en produisant de la valeur ajoutée pour le marché. Par-delà l'échange, c'est donc le développement de communautés productives qu'il importe de favoriser.

**Vous restez néanmoins optimiste pour ce continent dont vous dites qu'il est un laboratoire où « les opportunités de métastase créatrice sont les plus mûres » ?**

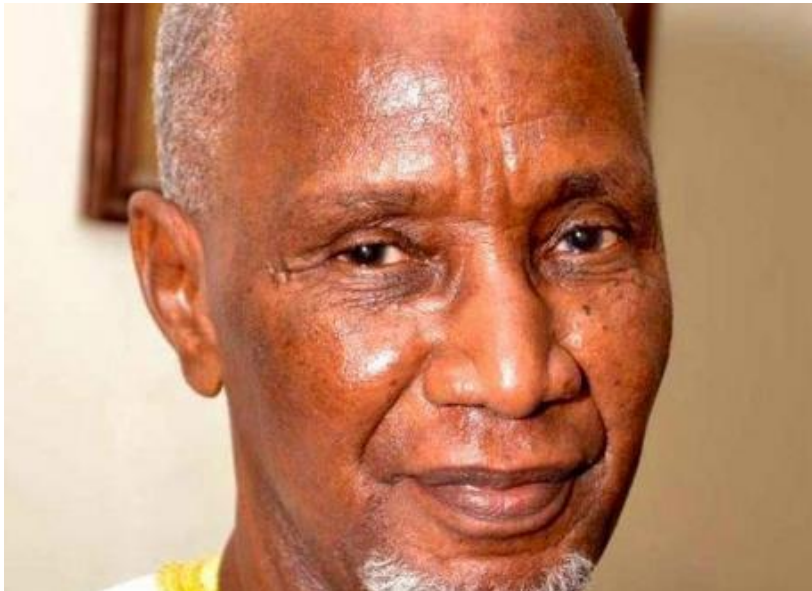
Le réalisme exige que l'on prenne position au-delà de l'optimisme et du pessimisme. Pour moi, l'Afrique est à la fois une réserve de puissances et une puissance en réserve. Il nous faut la réenchanter. Cela ne sera possible que si, résistant à la tyrannie postcoloniale et rompant avec le fatalisme, nous apprenons à gagner de nouveau.

PAR FADEL DIA

## POURQUOI LA FRANCE NOUS INQUIÈTE

Déjà Jupiter en France, Emmanuel Macron se veut Tarzan au Liban, César au Caucase. Mais la grande œuvre de ce Savonarole moderne, c'est de réformer l'Islam car, dit-il, l'Islam est en crise

Fadel Dia | Publication 01/12/2020



L'interpellation adressée à Emmanuel Macron par les chefs des deux confréries musulmanes du Sénégal, la prise de position exprimée à Paris par le président sénégalais contre l'arrogance et l'intolérance de son homologue français (dans des termes évidemment plus retenus), la manifestation populaire tenue sur la Place de la Nation, les prises de positions personnelles véhiculées par la presse, ne sont que les signes révélateurs du fossé qui se creuse entre la France et notre pays qui passait pour être son fils aîné en Afrique subsaharienne.

La France nous inquiète, celle de Nicolas Sarkozy, de Manuel Valls... de tous ceux qui, plutôt que de s'attaquer au mal par la racine, donnent de mauvaises réponses à de mauvaises questions, usent d'agressions verbales souvent violentes (karcher, apartheid), jouent à coups de néologismes au quizz le plus stigmatisant pour qualifier une des composantes de sa population. « Séparatisme islamique ? » Comment désigner alors les nationalistes corses !«



Communautarisme ? » Pourquoi ce qui est un droit à Toronto et à Miami est un crime à Paris ? « Ensauvageonnement ? » N'est-ce pas la forme politiquement correcte pour dire que les immigrés sont des primitifs qui retournent tôt ou tard à la barbarie !

La caricature de Mohamed érigée en dogme républicain ! La France nous inquiète, celle d'Elisabeth Lévy, de Christian Estrosi... de tous ceux pour lesquels le musulman d'aujourd'hui n'est que le fellagha d'hier, « l'ennemi qui va fédérer la nation », selon les mots de Pascal Blanchard. Celle de ceux qui contribuent à l'isoler ou à faire sourire ses voisins en ressassant l'antienne éculée de « l'exception française ».

En exaltant les droits de l'homme les révolutionnaires de 89 se sont mis à l'école des Insurgents américains, qui eux-mêmes ont puisé dans le passé de leur ancienne métropole. La laïcité de la France n'est pas celle de ses voisins, ni même celle établie par la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat et elle, qui est classée au 34e mondial pour la liberté de la presse, ne peut pas défendre la liberté d'expression et, en même temps, réduire la liberté d'informer !

La France nous inquiète parce qu'elle est le seul pays dont le président a érigé les caricatures de Mohamed en dogme républicain, sans doute parce qu'il ignore qu'elles signent d'abord le mépris d'une culture. Au-delà de l'homme incarné et mortel, il y a pour les musulmans une réalité métaphysique qui fait du Prophète une spiritualité vivante, présente parmi eux et en germe dans chacun d'entre eux ! Les caricatures blessent en réalité moins profondément ceux qu'on appelle « djihadistes » que leurs principales victimes : la masse de musulmans attachés au verset selon lequel « celui qui tue un être humain tue toute l'humanité ».

De toute façon quelle logique voudrait que l'on traitât de raciste, d'antisémite et de sexiste celui qui insulte les Noirs, les Juifs et les femmes, et de citoyen qui exerce son droit à l'expression celui qui insulte les musulmans ? La France nous inquiète, celle de Caroline Fourest, de Philippe Val... de tous ceux que Pascal Boniface avait appelé « les intellectuels faussaires », celle de tous ceux qui croient qu'elle est sous le coup de « s'effondrer sur elle-même parce que quelques-uns de ses enfants prient et croient en Dieu » !

Le président de la République participe lui-même « à construire le problème musulman en visant les fidèles et leur foi », et son ministre de l'intérieur, Gérard Moussa Darmanin, qui sans doute est de ceux qui croient qu'il faut choisir entre ses ancêtres, préconise l'arme administrative plutôt qu'un débat devant la justice, applique une politique du soupçon et de surveillance des

fonctionnaires... et même des musées, parle d'une guerre de civilisations qui engage « tout l'Occident ». Il faut donc « s'exonérer des lois de la paix », banaliser les mesures restrictives de liberté, remettre en cause les droits d'association et d'asile !

Ce matamorisme débridé, qui a mis en évidence l'amateurisme du pouvoir, se désintègre face au débat sur la « loi de sécurité globale » et à la miraculeuse révélation d'une bavure policière, au point que le président de la République en est réduit à rabibocher le président du Parlement et le Premier ministre et à désavouer son ministre ! La France nous inquiète parce que ce sont désormais les « experts en mensonges » et en attaques ciblées qui occupent les plateaux audiovisuels, où l'on a peu de chance d'écouter des voix qui rappellent celle de Stéphane Hessel, parce que beaucoup sont devenues inaudibles à force d'être montrées du doigt.

Le meurtre d'un enseignant, dont le rôle est de rendre l'être humain meilleur, a choqué les musulmans encore plus que les autres parce que l'assassin se réclame de leur foi, mais il ne doit pas faire l'objet d'une exploitation politique. Ce n'est pas attenter à la mémoire de la victime que de se demander si, en ne dispensant son cours d'éducation civique qu'à ceux de ses élèves « qui le veulent bien », cet enseignant a bien respecté la mission de l'école républicaine, égalitaire et non discriminatoire et, si dans la foulée il aurait invité ses élèves juifs à s'éclipser s'ils le souhaitent pour ne pas entendre un cours sur les droits des peuples illustré par la situation en Palestine.

Si le ministre de l'éducation nationale, pour ne pas « contredire ses idéologies », a pu falsifier la lettre de Jaurès qu'il a fait lire aux élèves, un simple professeur peut bien avoir la faiblesse de manquer à son devoir de réserve ! De toute façon il n'est pas obligé d'insulter une communauté pour dispenser un cours sur la liberté d'expression et son meilleur outil pédagogique n'est pas une « caricature à la limite pornographique », extraite d'un journal qui avait renvoyé une de ses belles plumes, Sempé, en l'accusant d'avoir « ridiculisé le judaïsme » ?

La France nous inquiète, celle d'Alain Finkielkraut, de Pascal Bruckner, d'Éric Zemmour. Le premier fait un lien entre l'hommage populaire rendu à Johny Halliday et la question identitaire et les deux autres s'acharnent sur les rares françaises d'origine africaine qui prennent le risque de s'investir dans le débat public : l'une Rokhaya Diallo, est accusée d'être à l'origine du massacre du Bataclan, l'autre, Hapsatou Sy, porterait un prénom qui serait une « insulte à la France » ! Jupiter plie face à la rue ! La France nous inquiète, celle d'Emmanuel Macron parce depuis qu'il a affronté Donald Trump dans une partie de bras de

fer, le président français ne se retient plus et épuise ses forces en jouant la mouche du coche.

Déjà Jupiter en France, il se veut Tarzan au Liban, César au Caucase et fait une offre de service à l'Union Africaine pour mettre fin au dilemme des présidents en fin de mandat. Mais la grande œuvre de ce Savonarole moderne c'est de réformer l'Islam, non pas seulement labelliser bleu blanc rouge les imams de France, mais changer la religion elle-même car, dit-il, l'Islam est en crise. Il se vante d'être un homme politique postcolonial, mais ne peut s'empêcher de sommer les présidents du G5 Sahel de paraître devant lui et de s'expliquer, ou de tourner en dérision le président burkinabè en le comparant à un frigoriste. Il a ses préférences parmi les chefs d'état africains et cela ne répond à aucune logique : Condé et Ouattara, du fait de leur acharnement à solliciter un 3e mandat, sont à l'origine d'une centaine de morts dans leurs pays respectifs, mais il absout le second et accable le premier. Il pardonne au président algérien, qui détient dans ses geôles le correspondant de plusieurs médias français, et à celui du Rwanda, qui a kidnappé un opposant, et dans les deux cas, c'est sans doute pour ne pas rouvrir des dossiers gênants.

Le lien qui attachait le plus solidement notre pays à la France, sa langue, s'effrite inexorablement et les générations de Sénégalais à venir seront bien moins francophiles et francophones que celles qui les ont précédées. La langue française n'est plus parlée dans nos rues, notre jeunesse qui se jette à corps perdu dans le gouffre de l'immigration clandestine vise l'Espagne ou l'Italie, nos étudiants ne rêvent plus que d'aller étudier dans les universités d'Amérique du Nord ! La France nous inquiète, mais y va-t-il encore une autorité qui soit prête à entendre ce que nous murmurons à ses oreilles ?





**RACISME**

## **Françoise Vergès : « Le récit historique en France ne s'est jamais décolonisé »**

| 20 septembre 2020 à 10h27 | Par Mehdi Ba



**Soixante ans après les indépendances, les anciennes puissances coloniales – France en tête – peinent toujours à considérer les Africains comme leurs égaux, estime la politologue et féministe Françoise Vergès.**

Soixante ans après les indépendances de dix-sept pays d'Afrique subsaharienne, la France a-t-elle réellement largué les amarres ? Pour Françoise Vergès, politologue et féministe décoloniale réunionnaise, si le cordon ombilical a officiellement été coupé, reste entre l'ancienne puissance et les pays qui furent ses colonies un lien de domination invisible, qui continue de produire ses effets pernicioeux.

Ce sentiment de supériorité puiserait ses racines dans le Code noir, qui réglementa la condition des esclaves noirs dans les îles françaises d'Amérique sous le règne de Louis XIV, mais aussi dans le rêve impérial d'une Ille

République qui, notamment par la voix de Jules Ferry, conférait aux « races supérieures » « le devoir de civiliser les races inférieures ».

### **À LIRE** [\[Série\] 1960, l'année où l'Afrique s'est réveillée](#)

Françoise Vergès revient pour *Jeune Afrique* sur la persistance d'une névrose nationale très française, entre nostalgie inavouée de son empire perdu et incapacité réitérée à envisager la moindre repentance.

**Jeune Afrique : Treize ans après le discours de Dakar, Nicolas Sarkozy écrit dans ses récents mémoires qu'il regrette tout au plus d'avoir parlé trop « franchement » à ses « amis » africains, assumant que « l'homme africain n'est pas assez entré dans l'Histoire ». Qu'est-ce que cela révèle, selon vous ?**

**Françoise Vergès :** Ce genre de fausses excuses est à mes yeux typique : ces gens ne retirent rien à ce qu'ils ont dit mais prétendent que c'est l'emballage qui n'allait pas. Cela illustre aussi parfaitement la résistance [qui s'affirme à travers le slogan « Black Lives Matter »](#). Au fond, ce que Sarkozy dit, c'est que les vies noires n'existent pas encore, dès lors qu'il leur reste à entrer dans l'Histoire.

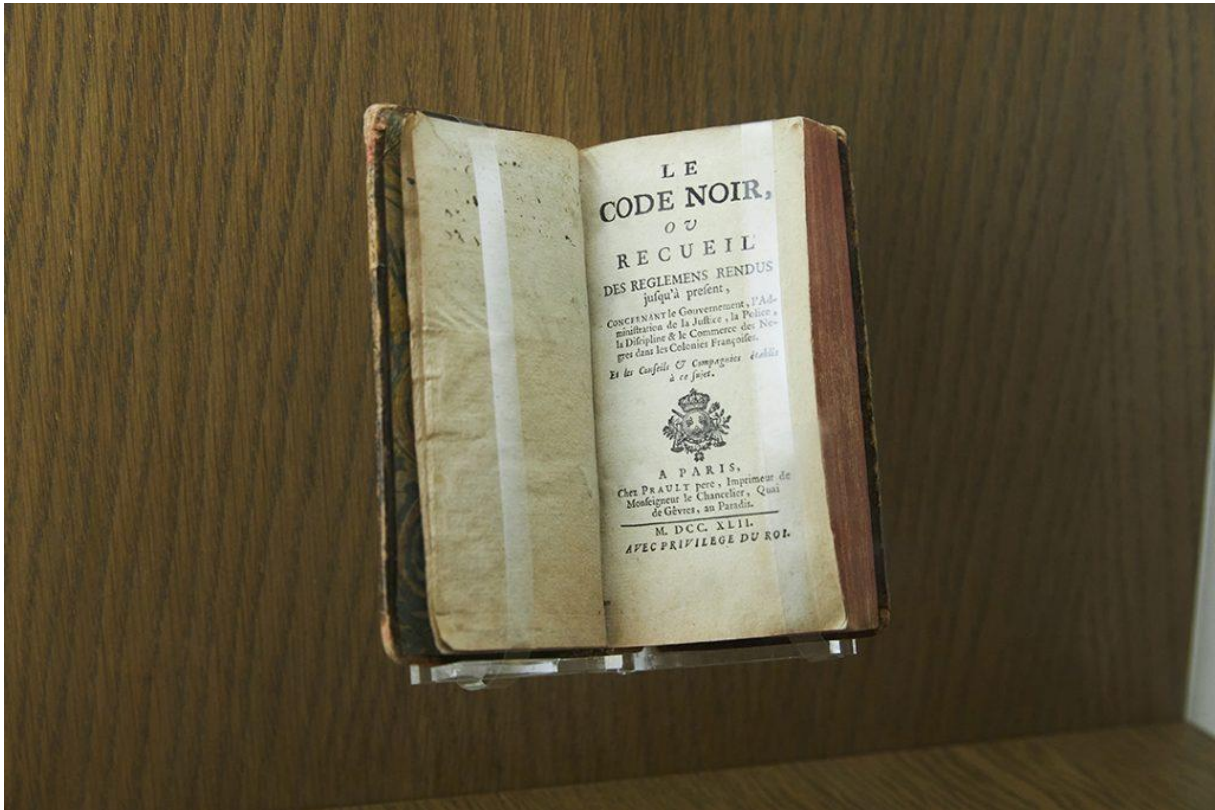
### **« L'AMI DES AFRICAINS », C'EST LÀ UNE PHRASE PROFONDÉMENT PATERNALISTE ET RACISTE**

Quant à se proclamer « l'ami des Africains », comme d'autres présidents français avant ou après lui, c'est là une phrase profondément paternaliste et raciste. Est-il l'ami de tous les Africains ? C'est toujours bizarre d'entendre ces mots, qui évoquent ceux d'un colon : « Quand j'étais aux colonies, je traitais bien mon chauffeur, ma bonne et mon jardinier... » Il s'agit d'une version remasterisée de ce paternalisme colonial dont Césaire, Fanon ou Cabral ont si bien parlé.

**Une grande partie de l'intelligentsia française, des intellectuels aux politiques, s'érige depuis une vingtaine d'années contre toute idée de repentance découlant du passé colonial... La France est-elle encore réticente à l'idée de cette introspection ?**

Effectivement, cette France-là n'y est pas prête. Je dirais même qu'elle ne le veut pas et ne le voudra probablement jamais.

Cette caste y perdrait des privilèges, car il faut rappeler qu'elle est convaincue de sa propre supériorité : les Lumières, la grandeur de la France... Et subitement, l'Afrique viendrait lui dire qu'elle aussi a accouché de grands artistes, de grands philosophes, de grands historiens, et qu'il faudrait lui parler à égalité !



Le fait que l'on s'autorise à dire à ces personnalités ce qui ne va pas dans leur manière de présenter leur récit, de voir le monde, de se voir dans le monde leur est insupportable et les panique. Tant que c'était eux qui en parlaient à leur manière, l'anticolonialisme était recevable. Mais lorsque les décolonisés se sont appropriés le concept, on a vu fleurir un anti-anticolonialisme, notamment dans les rangs de la gauche française.

**On parle depuis quelques années d'un courant de pensée et d'action dit décolonial, auquel on vous associe. Revendiquez-vous cette appartenance, et comment définissez-vous ce courant ?**

Je ne fétichise pas les termes, et j'ai une longue expérience qui fait que je trouve toujours pertinents certains textes des années 1950. Le terme



« décolonial » renvoie à une nouvelle méthode d'analyse qui insiste sur le fait que la question raciste ne disparaît pas avec la fin d'un statut colonial.

La théorie décoloniale considère qu'au XVe siècle, une division s'est opérée dans l'humanité entre les vies qui comptent et celles qui ne comptent pas. Le Code noir en est une expression légale. Six siècles plus tard, nous vivons toujours avec cette division.

### **La plupart de nos contemporains n'ont pas connu l'époque coloniale. Comment expliquer la persistance en France de cet impensé collectif ?**

Au sein de la société française, avec la fin de la guerre d'Algérie en 1962, il y a le sentiment que le chapitre colonial – tout comme le débat sur ce sujet – vient de se clore. Mais dans les mentalités, il n'y a pas eu de rupture le jour de la signature des accords d'Evian.

#### **À LIRE** [Françoise Vergès, « féminisme décolonial » et révolution permanente](#)

De plus, l'État a promu l'idée que nous n'étions pas responsables des mauvaises choses imputables à la colonisation. Or le racisme est structurel, institutionnel. Dans *Discours sur le colonialisme*, Aimé Césaire écrit que « nul ne colonise innocemment » ni « impunément ». C'est ce qu'il appelle l'effet retour. Et il prédisait que cet effet boomerang viendrait par la suite contaminer jusqu'aux pensées progressistes.

Notre champ lexical, les statues dans nos villes, le nom des rues ou des places, l'enseignement scolaire, les films, les programmes à la télé, tout cela perpétue inconsciemment l'État colonial. D'ailleurs, la France reste l'un des pays d'Europe qui a le plus de territoires dits d'Outre-mer. Son statut de deuxième puissance maritime mondiale, c'est à ses colonies qu'elle le doit.

### **N'y a-t-il pas aussi, du côté africain, une nécessité de décoloniser les esprits ?**

Dans *Peaux noires, masques blancs*, [Frantz Fanon](#) abordait cette question. Les colons ont martelé aux Noirs : « Vous manquez de raison, de beauté, d'intelligence, vous n'avez pas eu de beaux arts... Mais un jour vous pourrez y accéder si vous suivez le chemin de l'intégration et de l'assimilation. »

C'est cela qui est présenté comme désirable, et bien sûr cela se répercute dans la psyché africaine. Regardez des phénomènes comme le blanchiment de la peau... L'Europe a imposé un modèle de ce qui est désirable, et en Afrique il y a une bourgeoisie nationale, une élite qui adhèrent à ces normes et à cette manière d'être. Elles-mêmes ont reproduit un mépris envers les classes populaires, les savoirs ou les expressions artistiques et culturelles populaires.

### **La colonisation a également laissé en héritage des archétypes sexués : quelle image de la femme ou de l'homme subsaharien ou maghrébin imprègne encore l'imaginaire occidental ?**

On voit quotidiennement dans la publicité à quel point ces archétypes restent ancrés. Ils se sont répandus avec la photographie et le cinéma, qui ont amplifié la sexualisation et surtout l'animalisation des corps, en particulier noirs.

Pour la femme, ces représentations ont conduit à la légitimation du viol ; et pour l'homme noir, à celle de la torture. Il y a une intervention coloniale permanente sur le corps et sur sa sexualisation.

Depuis le début des années 2000, la figure de la femme musulmane voilée est devenue en France un sujet obsédant. Et la diabolisation du voile islamique traverse tout le prisme politique, de l'extrême gauche à l'extrême droite...

En Europe, il y a des liens entre différentes formes de racisme structurel : antisémitisme, racisme anti-Noirs ou anti-Arabes. L'islamophobie s'articule avec ce tronc commun, et elle n'est pas l'apanage de la France.

À mes yeux, ce sont des féministes européennes qui ont fourni à la classe politique le vocabulaire alimentant cette islamophobie, et notamment celui sur l'égalité hommes-femmes. À leurs yeux, l'islam serait par nature hostile à l'égalité entre les deux sexes. Et lorsque vous essayez d'argumenter, on vous renvoie aussitôt au cas de l'Arabie saoudite !

### **LE FÉMINISME EUROPÉEN UNIVERSALISTE NE S'EST JAMAIS DÉCOLONISÉ. JAMAIS !**

Fanon a écrit sur le dévoilement des femmes algériennes durant la domination coloniale, décryptant la fameuse formule : « Ayons les femmes, le reste suivra ! »

Comment casser, diviser la société algérienne, se demande alors l'armée française ? Eh bien, il s'agissait d'aller au cœur de la famille et de dire à la femme musulmane : « Tu es opprimée par ton mari, ton père, ton frère... Et moi, je vais te libérer. » Ce qui s'est traduit par le fameux dévoilement public de femmes, à Alger, en mai 1958, organisé par les épouses des généraux français Salan et Massu.

### **En quoi les féministes européennes ont-elle perpétué ce préjugé ancien ?**

Elles ont fourni un vocabulaire rénové. Et comme tout le monde en Europe est globalement favorable aux droits des femmes, leur discours a fait tache d'huile depuis le début des années 2000. Elles diffusent une idéologie qui, certes, se présente comme progressiste. Mais il faut se souvenir que le féminisme européen universaliste ne s'est jamais décolonisé. Jamais ! Je pose donc la question : par quel miracle le féminisme aurait-il été le seul courant de pensée en Europe à se retrouver protégé par le retour du racisme colonial ?

### **Considérez-vous que la France entretient une nostalgie particulière à l'égard de son empire colonial disparu ?**

Il y a sans doute une spécificité dans le lien maintenu par la France avec ses territoires d'Outre-mer. Mais surtout, le récit historique en France ne s'est jamais décolonisé. Pour avoir longuement travaillé sur l'histoire de l'esclavage enseignée dans les manuels scolaires, je peux vous assurer qu'il reste marginal et que ça ne permet pas aux enfants de comprendre en quoi l'État français s'est construit là-dessus, en quoi la richesse de la France s'est bâtie là-dessus.

### **La République française ne serait donc jamais sortie de l'ère coloniale ?**

N'oublions pas que c'est sous la IIIe République, sous l'égide notamment de Jules Ferry, qui invoquait « le droit et le devoir des races supérieures de civiliser les races inférieures », que s'est construit le plus grand empire colonial post-esclavagiste. Il ne s'agissait pas d'une monarchie, comme en Angleterre, mais de la même République qui proclamait sur ses frontons : « Liberté, égalité, fraternité ».

C'est la République, et non un régime fasciste ou d'extrême droite, qui a envoyé des troupes au Cameroun, au Laos, en Kanaky. Et c'est la même

République qui améliorait les droits des Français, notamment lors du Front populaire, mais qui dans le même temps maintenait des peuples entiers dans l'asservissement.

### **La France serait donc vouée à perpétuer sa domination passée ?**

Dire que la République française est intrinsèquement coloniale relève du blasphème. Et pourtant, regardez les territoires français d'Outre-mer : jusqu'à la fin du XXe siècle, l'égalité des droits sociaux n'y était pas appliquée, qu'il s'agisse du salaire minimum ou des allocations familiales. Ces populations sont restées dans un statut de « colonialité ».





## « Emmanuel Macron a-t-il mesuré la perte d'influence de la France en Afrique ? »

27 novembre 2020 à 12h31 |

Par **Achille Mbembe**

Historien et politologue camerounais.



**Des intellectuels africains répondent à Emmanuel Macron (1/3). Suite à l'interview accordée par le chef de l'État français à Jeune Afrique, le 20 novembre, plusieurs intellectuels ont souhaité lui répondre. Jeune Afrique a choisi de publier trois de leurs contributions.**

Celles et ceux qui ont eu l'opportunité d'échanger avec le président Emmanuel Macron au sujet de la politique française en Afrique auront été frappés par sa pugnacité et sa vivacité d'esprit. Sa longue interview accordée à *Jeune Afrique* en aura cependant laissé perplexe plus d'un, en particulier celles et ceux qui étaient disposés à lui accorder le bénéfice du doute. Les sceptiques, en revanche, crient victoire. Dès le début, ils ont dénoncé l'effort consistant à faire

passer une révision en profondeur des rapports franco-africains ce qui, à leurs yeux, n'était qu'une simple opération marketing.

### **À LIRE** [Exclusif – Emmanuel Macron : « Entre la France et l'Afrique, ce doit être une histoire d'amour »](#)

Comment leur donner entièrement tort ? Flagrante absence d'imagination historique en effet. Aucune parole politique de poids. Pas un seul concept. À parcourir rapidement ces pages, l'on en ressort avec la ferme impression que la France n'aspire qu'à une chose, sur un continent dont elle s'accorde pourtant à reconnaître le rôle vital au cours de ce siècle. Faire de l'argent.

#### **Cynisme et raison d'État**

Mieux, faire de l'argent à la manière de la Chine et de son impérialisme froidement prédateur. La Chine, ce nouveau venu que l'on présente volontiers comme un repoussoir de jour, mais que l'on ne peut s'empêcher d'admirer à la nuit tombée, le dragon qui pille gaiement, et qui, sans s'encombrer d'on ne sait quelle mission civilisatrice, oblige les Africains à gager leurs sols, sous-sol et autres biens et à tout vendre, dans l'espoir de s'acquitter de colossales dettes dont le gros des montants aura été détourné par des élites vénales.

### **À LIRE** [« À bas la France ! » : enquête sur le sentiment anti-français en Afrique](#)

Caricature ? À peine. Étonnement ? Pas davantage. En maints endroits du monde, le libéralisme se conjugue désormais au nationalisme et à l'autoritarisme. Très peu d'États ou de régimes peuvent aujourd'hui mettre le poids d'une conduite exemplaire dans les remontrances qu'aux autres ils veulent faire. Pourquoi, dans la nouvelle course pour le continent, la France se priverait-elle d'avantages auxquels ses concurrents n'ont guère renoncé ?

#### **IL SOUHAITE QUE SON PAYS FASSE PREUVE DU MÊME VIRILISME SANS QUE NE LUI SOIT RENVOYÉ À LA FIGURE SON PASSÉ COLONIAL**

Emmanuel Macron souhaite que le France fasse preuve du même virilisme sans qu'à tout bout de champ ne lui soit renvoyé à la figure son passé colonial. Ou que lui soient chaque fois rappelés ses hypothétiques devoirs en matière de défense de la démocratie, des droits humains et des libertés fondamentales. Après tout, si les Africains veulent la démocratie, pourquoi n'en paient-ils pas eux-mêmes le prix ?

Prenons donc acte du fait que, constamment, le rapport des chefs d'État de la Ve République avec l'Afrique aura été avant tout motivé par des intérêts militaro-commerciaux. Dans ce domaine, ni l'âge ni l'écart générationnel ne jouent aucun rôle, sauf peut-être idéologique, comme aujourd'hui. Les sentiments non plus, qu'ils soient d'amour, de haine ou de mépris. Seule compte la raison d'État, c'est-à-dire un ou deux juteux contrats grappillés ici et là.

### **Vertigineuse perte d'influence**

Si, dans ce monde de larcins, calcul froid et cynisme prévalent, qu'est-ce qui distingue donc Emmanuel Macron de ses prédécesseurs ? A-t-il, mieux qu'eux, pris l'exacte mesure de ce qui se joue effectivement, à savoir la vertigineuse perte d'influence de la France en Afrique depuis le milieu des années 1990 ? Que certains s'en désolent tandis que d'autres s'en réjouissent importe peu. Dans un cas comme dans l'autre, l'on a bel et bien atteint la fin d'un cycle historique.

La France ne dispose plus des moyens de ses ambitions africaines, à supposer qu'elle sache encore clairement en quoi celles-ci consistent. Étrangement, tant du côté africain que du côté français, le fantasme de la puissance persiste. Les uns et les autres continuent de penser et d'agir comme si la France pouvait encore tout se permettre sur un continent lui-même affaibli par plus d'un demi-siècle de gérontocratie et de tyrannie.

### **LE FRANC CFA N'EST TOUJOURS PAS ABOLI. LES RÉGIMES CORROMPUS NE CESSENT D'ÊTRE PLACÉS SOUS RESPIRATION ARTIFICIELLE**

À sa manière, le président français a tenté d'infléchir le cours des choses. Mais il s'est bien gardé de débusquer le fantasme alors que c'est le fantasme qu'il faut liquider. Cherchant à relever le niveau d'attractivité de son pays, il s'est attaqué en priorité aux perceptions et a ouvert quelques chantiers peu coûteux, mais susceptibles de rapporter de beaux dividendes symboliques. Ainsi du projet de [restitution des objets d'art conservés dans les musées français](#). Ainsi également de [la Saison Africa 2020](#), dont plus de 50 % du budget provient de fonds publics, mais qu'il se gardera curieusement d'inaugurer lui-même tel que l'aurait voulu la tradition.

Entretemps, le Franc CFA n'est toujours pas aboli. Bien qu'usés, les régimes violents et corrompus ne cessent d'être placés sous respiration artificielle. Les opérations militaires se succèdent, même si, pour l'heure, elles se soldent



surtout par une interminable métastase des groupes jihadistes et autres cartels de trafiquants et caravaniers.

### **À LIRE** [\[Édito\] Sahel : la guerre d'Emmanuel Macron](#)

Avec ses milliers de soldats présents sur divers théâtres africains, l'armée est devenue, avec l'Agence française de développement, le principal pourvoyeur et consommateur de discours et de récits que des représentations françaises concernant le continent. Pour le reste, gestion des risques, notamment migratoires, et management à distance suffiront, pense-t-on.

A-t-on véritablement pris la mesure des contradictions qui ne cessent de s'accumuler ? Comment peut-on vider un contentieux dont on s'évertue à nier l'existence ou à minimiser l'importance ? A-t-on compris que loin d'être transitoire, le discrédit dans lequel la France est tombée est un phénomène structurel et multi-générationnel et non point le résultat de l'envoûtement victimaire de quelques ex-colonisés ?

### **Thèses anti-décoloniales**

Aucun de ces défis n'étant pris à bras le corps, il n'est guère surprenant que les gestes qu'Emmanuel Macron prend pour de franches ouvertures dans un débat qu'il voudrait dénué de tabous, ouvert et « décomplexé » ne suscitent que peu d'intérêt chez celles et ceux auxquels il aimerait s'adresser.

Que sur des questions pourtant essentielles il se trompe souvent de diagnostic ne fait qu'aggraver les incompréhensions. Que gagne-t-on, par exemple, à plaquer des querelles franco-turco-russes sur le différend franco-africain ? Que dire des propos concernant la colonisation, cet autre aspect du litige ? Se méprendrait-on tant sur la nature exacte des rapports entre l'histoire et la mémoire, au point de prendre l'une pour l'autre, si le nécessaire travail de réflexion en amont avait été accompli et l'expertise en la matière mise à contribution ? Affirmer au Nord que la colonisation [fut un « crime contre l'humanité »](#) et au Sud qu'il s'agissait avant tout d'une « faute », c'est faire un pas en avant afin de mieux en faire deux en arrière.

### **ON PRÉFÈRE S'APPUYER SUR UNE MOUVANCE IDÉOLOGIQUE QUI A FAIT DE LA PEUR DE L'ISLAM SON FONDS DE COMMERCE**

L'on serait tenté de passer outre de telles vécilles si elles ne révélaient pas la structure d'une pensée de l'Afrique dont les ressorts profonds sont à chercher

du côté des thèses anti-décoloniales en vogue dans les milieux laïcistes et de la droite conservatrice. Alors que la France compte des experts de l'Afrique parmi les plus réputés au monde, l'on préfère s'appuyer sur une mouvance idéologique qui a fait de la peur de l'islam son fonds de commerce et du spectre du « communautarisme » sa vache à lait.

Comment comprendre autrement la démarche qui consiste à rabattre tous les déboires de la France en Afrique sur un prétendu panafricanisme de mauvais aloi dont on ne nous explique pas pourquoi il serait davantage dirigé contre cet ancien colonisateur plutôt que contre tous les autres ?

**À LIRE** [\[Tribune\] Emmanuel Macron, l'islam et les risques d'amalgames](#)

Prétendre en outre que la critique du racisme fait le lit du « séparatisme » vise peut-être à donner quelques gages aux idéologues de la droite conservatrice, voire de l'extrême-droite et aux nationalistes de tous bords. Mais hors-l'Hexagone, de telles affirmations ne sont pas seulement incompréhensibles. Elles font fi de l'apport intellectuel des Africains et de leurs diasporas au discours universel sur l'émancipation humaine et n'aident en rien à l'analyse et la compréhension des enjeux franco-africains contemporains.

### **Une parole à peine audible**

En réalité, la France et les tyrans africains qu'elle aura soutenu à bout de bras depuis 1960 sont les premiers responsables de son discrédit auprès des nouvelles générations. Le cycle néocolonial ouvert par le Général de Gaulle lors de la [Conférence de Brazzaville en 1944](#) aura fait long feu. Mis en pratique dans la foulée des décolonisations formelles, il est à bout de course. Il a perdu ses principaux ressorts au sortir de la guerre froide, lorsque la France a livré ses « provinces africaines » pieds et poings liés aux diktats des institutions de Bretton-Woods et a entamé son propre tournant néolibéral.

Sans nécessairement brûler les vaisseaux, l'ancienne puissance tutrice n'a eu de cesse, depuis lors, de se dessaisir elle-même de ses principaux atouts sur le continent, libérant au passage des dynamiques de désappareillement qu'elle ne parvient plus à juguler. [La hausse des frais universitaires pour les étudiants étrangers](#), dont près de 45 % venaient d'Afrique, en est une frappante illustration. Au même moment, la Chine en accueille près de 80 000.

**À LIRE** [Algérie : pourquoi l'interview d'Emmanuel Macron irrite](#)

Rien, pour le moment, n'indique que l'hémorragie ait été stoppée au cours des quatre dernières années. Au contraire, le tableau est plus que jamais contrasté. Si parole politique il y a, elle est à peine audible. Analyse et prévision sont tombées dans la besace des corps expéditionnaires. Le [Conseil présidentiel pour l'Afrique](#) agit davantage comme une organisation non gouvernementale que comme un foyer de réflexion prospective.

Le choix des diasporas comme bras civil d'une croisade pro-entreprise ne semble reposer sur aucune réalité sociologique avérée. Au contraire, il risque d'aviver la course aux rentes et les penchants affairistes là où la priorité devrait être au renforcement des capacités culturelles et sociales des communautés et à la protection des libertés fondamentales.

### **Transformer l'imaginaire africain**

Il se pourrait qu'aux générations d'aujourd'hui et de demain, la France n'ait finalement rien d'autre à proposer qu'un bon vieux pacte. Les Africains s'engageraient à oublier volontairement le passé colonial. À la place, ils cultiveraient assidûment un nouvel ethos, l'amour des affaires et une passion du lucre prestement rebaptisées au fronton de l'« *entreprenariat* » et du militarisme.

### **LE CAPITAL SOCIAL, INTELLECTUEL ET ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE EN MATIÈRE AFRICAINE EST EN PASSE D'ÊTRE DILAPIDÉ**

Tel n'est toutefois pas le seul chemin possible. Emmanuel Macron en est lui-même persuadé, pour que change le paradigme, il ne suffit pas de modifier le style. Il faudra reconstituer de véritables capacités d'analyse historique et prospective. Il faudra surtout, alors qu'ils sont tentés de se recroqueviller sur eux-mêmes, transformer en profondeur l'imaginaire africain des Français. Un tel travail politique et culturel de long terme ne peut se faire qu'indépendamment des contraintes du calendrier électoral.

De tous les pays européens, la France dispose du capital social, diplomatique, intellectuel, artistique, économique et scientifique le plus riche en matière africaine. De mille et une bonnes volontés également. Que l'on en arrive à un point où le mirage chinois, affairisme mâtiné d'autoritarisme et de militarisme, constitue la seule alternative offerte aux générations africaines montantes montre avec quelle force ce capital multiforme est en passe d'être dilapidé, et l'imagination historique émasculée.



## Indépendances africaines – Seloua Luste Boulbina : « Le problème du présent, c'est qu'il hérite du passé »

09 septembre 2020 à 17h20 | Par *Olivier Caslin*



**La philosophe franco-algérienne Seloua Luste Boulbina analyse le chemin parcouru en Afrique depuis six décennies, mais aussi le poids du déni et la survivance d'une forme d'idéologie coloniale.**

Ancienne directrice de programme au Collège international de philosophie à Paris, la philosophe franco-algérienne Seloua Luste Boulbina travaille depuis des années sur les questions coloniales et postcoloniales, que ce soit dans leur dimension politique, intellectuelle ou artistique. Aujourd'hui chercheuse à l'université Diderot Paris 7 et installée en Nouvelle-Calédonie, elle analyse le chemin parcouru en Afrique depuis six décennies, mais aussi le poids du déni et la survivance d'une forme d'idéologie coloniale.

## **Jeune Afrique : Quel bilan peut-on tirer, soixante ans après, de ces indépendances en Afrique pour les États et les populations ?**

**Seloua Luste Boulbina** : Ce sont les experts qui tirent des bilans. Si l'on prend le cas de l'une des plus anciennes colonies européennes sur le continent, l'Afrique du Sud, dont l'indépendance date du début du XXe siècle, on observe que les premières lois ségrégationnistes lui sont contemporaines. Les Européens y ont inscrit durablement une organisation raciale-coloniale puisque les dernières lois d'apartheid y ont été abolies en 1991. L'indépendance s'y est organisée au profit des colonisateurs et des colons.

À l'opposé, l'indépendance de l'Algérie, dans le nord du continent, autrefois colonie de peuplement, a vu le départ des Européens. Ils ne voulaient ni de l'égalité des droits, ni de l'égalité des niveaux de vie.

La suprématie blanche a été une politique coloniale de longue durée, multiforme, passant du système esclavagiste, qui « prélève » en Afrique des hommes-marchandises déportés des siècles durant dans les Amériques pour y produire la richesse de l'Europe, à l'extraction des ressources naturelles (minerais, bois, etc.) qui recourt au travail forcé et épuise physiquement et mentalement les populations par le maintien contraint dans la subalternité.

### **IMPOSSIBILITÉ DE SE DÉCOLONISER, IMPOSSIBILITÉ DE NE PAS SE DÉCOLONISER.**

Au regard du passé, les populations autochtones ont, dans l'ensemble du continent, eu tout à gagner des indépendances, et surtout rien à perdre. Quand on établit un bilan, on effectue en réalité une comparaison : entre la France contemporaine par exemple, et le Sénégal, la Côte d'Ivoire, l'Algérie d'aujourd'hui. On juge alors le bilan des indépendances négatif au regard d'institutions françaises séculaires et de populations privilégiées, du fait notamment du passé colonial qui a enrichi ce pays en appauvrissant les populations africaines, que ce soit en Afrique ou dans les Amériques. Reste à comparer le présent de l'Afrique à son passé colonial.

### **Doit-on parler de décolonisation ou de postcolonisation ?**

La décolonisation présente de multiples aspects, réels, symboliques, imaginaires, qui sont imbriqués. Elle s'entend également sur divers plans :

politiques, économiques, sociaux, culturels. L'Afrique, dans sa globalité, a été traitée, perçue, représentée à partir de l'idée d'une supériorité des formes. À l'Europe les formes : la politique, le droit, la science, la littérature, l'art, la religion, la langue, etc. À l'Afrique l'espace et la matière première à mettre en forme selon les canons européens. L'Europe n'a concédé à l'Afrique que des simili-formes : la chefferie, la coutume, la sorcellerie, l'oralité, l'art premier, la croyance, le dialecte... La décolonisation est, paradoxalement, à penser à partir d'une double impossibilité : impossibilité de se décoloniser, impossibilité de ne pas se décoloniser.

Postcolonisation ou postcolonialisme sont des termes qui se situent dans le prolongement des perspectives européennes (colonisation, colonialisme). Se décoloniser, c'est se libérer du colonialisme et de la colonialité. Celle-ci est liée et à l'hégémonie des puissances occidentales et aux nouveaux modes de leur impérialisme. Je ne vois pas comment on peut réfléchir sur la décolonisation sans prendre en considération les nouvelles formes qu'a prises le capitalisme avec ses compagnies minières (Rio Tinto, BSG-R, Vale en Guinée par exemple), mais aussi ses délocalisations et, de façon générale, ses « investissements ». Les profits demeurent géopolitiquement situés. Les anciens colonisateurs n'ont nulle intention de renoncer à des avantages stratégiques et à une emprise qui sert leurs intérêts économiques et financiers. À l'inégalité des populations succède l'inégalité des pays qui n'ont pas tous les mêmes clés en main. Le problème du présent, c'est qu'il hérite objectivement et subjectivement du passé : c'est ce qui permet de parler encore de décolonisation.

### **Quelles sont les particularités des indépendances africaines comparées à celles d'autres continents ? Et quelles différences entre la zone subsaharienne et l'Afrique du Nord ?**

La victoire de l'absolument « inférieur » sur l'incontestablement « supérieur » donne aux indépendances africaines toute leur saveur, car il y allait de la saveur de soi. C'est-à-dire, en un mot, de l'être même. En Afrique, il s'agit toujours, dans le lexique colonial français, de « têtes rondes ». En Afrique du Nord, les Français inventent des « anormaux » congénitalement violents. Qui dit « Arabe » dit danger : c'est la scène décrite par Camus dans *L'Étranger*. La colonie avilit abominablement les colonisés, ce qui laisse des stigmates. Et si Gobineau introduit la « race jaune » dans son inventaire racial, il n'en reste pas moins que la référence mondiale, dans l'idéologie raciale, demeure « le Noir d'Afrique ». Les indépendances africaines ont pour particularité de bénéficier à

d'anciens « indigènes » très fortement racialisés. C'est un chemin vers la dignité.

**Les blessures semblent être toujours très vives des deux côtés de la Méditerranée. Pouvait-il en être autrement après la violence qui caractérisait les différentes colonisations ? Que pensez-vous de l'initiative lancée par Paris et Alger pour, justement, apaiser le « contentieux mémoriel » ? Est-ce exportable dans les pays d'Afrique subsaharienne ?**

Des deux côtés de la Méditerranée – s'il s'agit de la France et de l'Algérie –, les sujets ont eu à supporter ce que les États n'ont pas pris en charge. Côté algérien, la victoire politique (et non militaire) a d'abord effacé les blessures, alors même que la Révolution a fait près de 500 000 morts et que 2 millions d'Algériens ont été déportés dans des camps (dits de regroupement).

Côté français, la guerre a été déniée (jusqu'en 1999) ; 1,5 million d'appelés ont été oubliés, l'arrivée des « harkis » et des « rapatriés » a été scotomisée. Cela a fait le lit du Front national, héritage de la guerre d'Algérie.

Il est grand temps de suturer les deux côtés de la Méditerranée. L'erreur serait de croire encore que seuls les historiens sont concernés, parce que l'histoire est la première des sciences politiques, quand les philosophes, les sociologues ou les anthropologues devraient être partie prenante d'une réflexion globale sur la question, sans même parler des psychanalystes. La mission confiée à Benjamin Stora, qui a toujours œuvré pour la réconciliation mémorielle, et est aussi à l'aise d'un côté de la Méditerranée que de l'autre, est bienvenue.

**À LIRE** [Guerre d'Algérie : Emmanuel Macron confie une mission à Benjamin Stora](#)

Aujourd'hui, près de soixante ans après l'indépendance de l'Algérie, après que les forts sentiments anti-arabes (islamophobie comprise) se sont répandus dès 1962 comme une traînée de poudre, l'État commence à s'en préoccuper. Pourquoi les archives s'ouvrent-elles alors au compte-gouttes ? Une centaine de dossiers sur les disparus ont été rendus accessibles en avril dernier. C'est très insuffisant : elles devraient être largement ouvertes. L'idéologie coloniale ne disparaît pas avec les indépendances.



## L'IDÉOLOGIE COLONIALE NE DISPARAÎT PAS AVEC LES INDÉPENDANCES

Côté français, le code de l'indigénat destiné aux « sujets français » dans toutes les colonies françaises à partir de 1881 jusqu'en 1946 devrait être enseigné partout dans la perspective des législations d'exception : contraires aux principes du droit mais conformes à la raison d'État. L'enseignement de l'arabe, classée parmi les langues « rares », comme le chinois ou le russe, et peu développé en France est une grossière erreur politique. L'eurocentrisme doit faire enfin place au cosmopolitisme. Cela permettrait de sortir du face-à-face colonial.

### **Peut-on dans ce contexte trouver un jour une forme d'apaisement dans les relations entre anciens colonisés et colonisateurs ?**

L'apaisement a déjà eu lieu en dépit des frottements ou des litiges entre anciens colonisateurs et anciens colonisés. Il y a, exceptionnellement, des actes plus forts que d'autres. En 2013, le Foreign Office déclare : « Le gouvernement reconnaît que des Kényans ont été soumis à des tortures et à d'autres formes de mauvais traitements entre les mains de l'administration coloniale. » Le gouvernement de David Cameron s'engage à réparer à hauteur de 23,5 millions d'euros quelque 5228 Kényans survivants ou ayants cause de la répression de la résistance anti-coloniale mau mau. Il faut dire qu'en 1955, près de 70 000 Kikuyus sont détenus... La question de la réparation n'est pas incidente mais centrale.

### **À LIRE** [La Belgique, toujours dans le déni de son histoire coloniale](#)

Les gouvernements des anciennes métropoles impériales répugnent à engager leur responsabilité présente autrement que symboliquement. Les reconnaissances symboliques elles-mêmes se heurtent à des résistances très fortes de l'opinion publique qui y voit « repentance », « mea culpa » et autres aveux de culpabilité quand il s'agit de faits historiques passés, non de fautes personnelles présentes.

### **Que pensez-vous de la question de la restitution des œuvres d'art aux pays africains ? Pourquoi est-ce si compliqué ?**

On pourrait penser que si la restitution ne concernait que des biens symboliques sans valeur marchande, comme les têtes ou les crânes ou les restes de personnes, elle s'effectuerait plus facilement. Et pourtant, même

dans ce cas, le chemin est parsemé d'obstacles. [Souvenons-nous du retour de la dépouille de Sawtche en Afrique du Sud \(2002\), \[des restes du chef kanak\] Ataï en Nouvelle-Calédonie \(2014\)](#), ou de la dépouille d'Ahmed Bouziane et d'autres en Algérie (2020).

La France n'est pas le seul pays à avancer à reculons. C'est une tradition, en Europe, que de conserver ses « trophées » et de faire venir de partout les merveilles du monde, comme une manifestation de la grandeur et de la puissance des monarques, puis des empires. L'âge d'or du musée, aux 19e et 20e siècles, va de pair avec la possession de biens patrimonialisés jugés inestimables.

**À LIRE** [Restitution des œuvres d'art pillées en Afrique : pourquoi la France traîne les pieds](#)

[Le buste de Néfertiti exposé au Neues Museum de Berlin est demandé par les Égyptiens depuis bientôt cent ans sans succès.](#) Le cas de l'Égypte, écartée du rapport Sarr-Savoy, est emblématique tant, côté européen, on trouve les trésors de l'antiquité égyptienne (et autres) mieux à leur place en Europe que dans le pays dans lequel ils ont été créés, et surtout prélevés comme une dîme coloniale. Les pays d'arrivée sont ainsi mis à l'honneur et peuvent faire montre de leur puissance dans la rivalité entre les musées qui prolonge et parfait celle des pays.

C'est en 1969, lors du festival panafricain d'Alger, qu'un Manifeste culturel panafricain demande le recouvrement du patrimoine africain en Afrique. Un manifeste pour la décolonisation des musées européens et occidentaux.





## Indépendance du Sénégal : le rêve et la réalité

01 septembre 2020 à 15h56 | Par *Marième Soumaré*



**Portée par les partis dits radicaux et par la jeunesse, l'idée d'une émancipation totale s'est heurtée au Sénégal aux résistances des chefs traditionnels et des politiques, soumis à la pression française.**

Il pensait être accueilli avec chaleur. Pourtant, c'est escorté par des slogans hostiles et des pancartes réclamant l'indépendance que Charles de Gaulle rejoint le palais du gouverneur, dans le centre de Dakar, ce 26 août 1958. Le Sénégal est la dernière étape de sa [tournee africaine de consultation des territoires](#). Le choix proposé est simple : l'intégration dans la Communauté française – association politique entre Paris et son empire colonial – ou l'indépendance immédiate.

**À LIRE** [Série] 1960, l'année où l'Afrique s'est réveillée

Au passage du cortège, puis, plus tard, sur la place Protêt, les militants brandissent leurs banderoles. Parmi eux, Assane Masson Diop, 17 ans, qui milite au sein du Conseil de la jeunesse, affilié, entre autres, à la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (Feanf). « Il y avait beaucoup de monde, des personnes de tous les âges. Nous étions ravis de pouvoir exprimer publiquement notre désir d'indépendance », se souvient-il.

### « Les porteurs de pancartes »

Face à cette foule, de Gaulle glisse dans sa poche le discours qu'il avait préparé. Il vient déjà d'être échaudé à Conakry, où Sékou Touré lui avait réservé un accueil glacial et avait manifesté son désir de s'affranchir de la tutelle de la France. Il choisit donc de s'adresser directement à ceux qu'il appelle avec dédain « les porteurs de pancartes », une expression qui restera, de même que cette phrase lâchée dans un mouvement d'agacement : « Ils veulent l'indépendance ? Qu'ils la prennent ! »

### À LIRE [Le 2 octobre 1958, la Guinée de Sékou Touré proclame son indépendance](#)

Et le général d'ajouter cependant : « Je suis sûr que, malgré les agitations systématiques et les malentendus organisés, la réponse du Sénégal et de l'Afrique à la question que je lui pose, au nom de la France, sera "oui, oui, oui" ! »

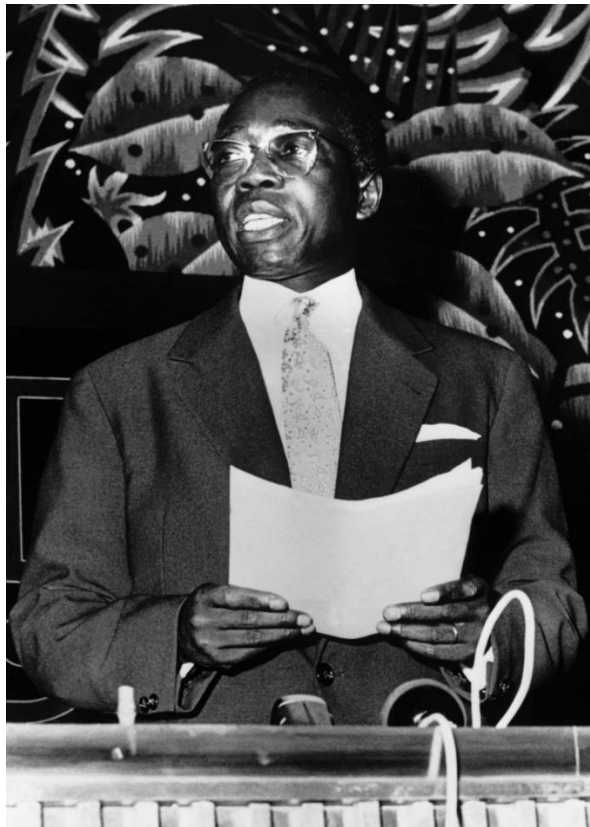
L'Histoire lui donnera à la fois tort et raison. Le 28 septembre, le Sénégal choisira de demeurer dans le giron français. Mais il accédera à l'indépendance moins de deux ans plus tard. Pas tout à fait au moment où les « porteurs de pancartes » l'attendaient, ni dans les modalités auxquelles ils aspiraient.

### Une indépendance totale et immédiate

Ce jour d'août 1958, c'est l'homme qui tient tête à de Gaulle qui porte cette espérance : Valdiodio N'diaye, 35 ans, jeune ministre de l'Intérieur. Il fait partie du premier gouvernement sénégalais, dirigé par Mamadou Dia, alors soigné en Suisse, tandis que le président du Bloc démocratique sénégalais, le député Léopold Sédar Senghor, a quitté le pays – ou « fui », diront certains – pour passer des vacances en Normandie.

### À LIRE [Mamadou Dia et Valdiodio Ndiaye, ces compagnons de l'indépendance sénégalaise sacrifiés par Senghor](#)

Face au président français, Valdiodio N'diaye ne flanche pas : « Le peuple d'Afrique, comme celui de France, vit des heures qu'il sait décisives et s'interroge sur le choix qu'il est appelé à faire. Il ne peut donc y avoir aucune hésitation. La politique du Sénégal, clairement définie, s'est fixé trois objectifs, qui sont, dans l'ordre où elle veut les atteindre : l'indépendance, l'unité africaine et la Confédération. »



Le mouvement vers l'indépendance, enclenché dès 1956 avec la loi-cadre Defferre, qui associe les populations à la gestion de leurs affaires intérieures, semble alors inéluctable. Réunis au Bénin en juillet 1958 lors du congrès du Parti du regroupement africain (PRA), les Africains se sont mis d'accord sur la volonté de choisir une indépendance totale et immédiate.

Une voix discordante, défendant une indépendance différée, s'était pourtant fait entendre lors du congrès de Cotonou : celle de Senghor. Incompréhensible, pour Assane Masson Diop et ses camarades : « Nous avons préparé la venue du général. Valdiodio N'diaye a tenu un discours dans la lignée de nos revendications, mais nos responsables politiques ont fait le choix du oui. »

## Traître à sa cause

### LE RÉFÉRENDUM AURA ÉTÉ LE PREMIER SIGNE D'UNE INDÉPENDANCE TRONQUÉE

Portée par un espoir planétaire anticolonialiste, la jeunesse sénégalaise rêve d'indépendance et de pouvoir, enfin, « s'approprier son propre pays », le mot d'ordre du Parti africain de l'indépendance (PAI).

La nouvelle génération, qui se déhanche alors au rythme de la musique cubaine et congolaise, admire les grandes figures de la révolution et de l'insubordination au colon de l'époque : le Cubain Fidel Castro, l'Égyptien Nasser, le Marocain Ahmed Bendella, le Chinois Mao Tsé-Toung... Léopold Sédar Senghor ? Jugé trop proche de la France, il est vu comme un traître à sa cause par les plus radicaux. Mamadou Dia ? Trop conciliant, ses concessions à Senghor agacent.

Mais les partis se réclamant de l'indépendance, morcelés, peinent à s'organiser. Le 28 septembre 1958, le Sénégal dit oui, dans sa grande majorité, au projet de Constitution française. Un référendum truqué, dénonce aujourd'hui l'historien et ex-ministre Abdoulaye Bathily.

À l'époque, depuis M'bour, il observe un déploiement de force de l'armée qui rappelle « les pires moments de la soldatesque coloniale ». Dans un dernier acte de défi, les militants du PAI lancent leur cri de ralliement, « Mom sa rew [indépendance] », à la figure des militaires.

« Le référendum aura été le premier signe d'une indépendance tronquée », estime l'historien. Malgré le vote, le pays, inspiré par le non héroïque de Sékou Touré, va cependant se dresser contre l'idée de Communauté de De Gaulle.

### À LIRE [Sénégal : Senghor 1906 – 2001, une vie un siècle](#)

« Notre voie est différente de celle de la Guinée. Nous aurions pu sortir de la Communauté. Le geste n'eût pas été très amical vis-à-vis de la France », dira pourtant Léopold Sédar Senghor. Pour sortir du giron français, ce dernier mise sur une unité politique entre les territoires africains. L'initiative suscite l'irritation du général, qui craint de voir se former, à travers cette fédération, un ensemble puissant capable de tenir tête à la France. Face aux pressions,



appuyées par l'Ivoirien Houphouët-Boigny, la Haute-Volta et le Dahomey se retirent du projet.

Le 4 avril 1960, par un accord avec la France, Senghor obtient l'indépendance de la Fédération du Mali – qu'il préside et qui réunit le Sénégal et le Soudan français. Celle-ci devient effective le 20 juin. Il est alors à la tête de l'Assemblée fédérale de la Fédération, et le Malien Modibo Keïta dirige le gouvernement. C'est à Dakar que les instruments de ratification des accords de transfert de compétences sont échangés. La loi d'indépendance est votée à l'unanimité. « Malien, mon frère ; Malienne, ma sœur », s'exclament les jeunes exaltés dans les rues de Dakar.

### **Constat amer**

Mais ce rêve de fédération fait long feu. Divisés sur la position à adopter au sujet de l'Algérie ou sur la guerre froide, le Sénégal et le Soudan français y mettent fin. Le 20 août, le Sénégal proclame son indépendance en tant que République. Au détriment de la vision prônée par Mamadou Dia.

« Il y a eu un double mouvement favorable à Senghor, qui provenait d'un côté de l'action française, et, de l'autre, des forces conservatrices, dont certaines avaient collaboré avec le colonisateur », explique Abdoulaye Bathily.

Dans le jeune Sénégal indépendant, la relation entre le président de la République et Mamadou Dia se tend. Deux ans plus tard, ce dernier est arrêté et jeté en prison pour tentative de coup d'État. Il en sortira en 1974.

Interrogé en 1977 par JA, Senghor livrera sur l'indépendance ce constat amer et lucide : « La dépendance vis-à-vis de l'étranger est beaucoup plus grave que du temps du régime colonial. Sous le régime colonial, on pouvait protester, on avait le peuple avec nous. Aujourd'hui, on est colonisé et on ment au peuple en disant qu'on est libre. Nous en revenons toujours à la même question : il faut penser et agir par soi-même et pour soi-même. »



## LES FORCES DU DÉSORDRE : DE LA RÉPRESSION COLONIALE AUX VIOLENCES POLICIÈRES

La France a une longue histoire de méthodes policières violentes à l'égard des Africains. Celle-ci a structuré les réflexes répressifs des États africains anciennement colonisés par Paris

Florian Bobin | Publication 30/11/2020



**La police française s'est structurée autour de la défense des intérêts des capitalistes et colonialistes fortunés au sein de son empire. Les conséquences de cette histoire sont à trouver aujourd'hui dans la culture de répression que maintiennent nombre d'États africains.**

*Cet article a initialement été publié en anglais dans [Africa Is a Country](#), traduit en français pour [Contretemps](#).*

*« Pas de justice, pas de paix ! Justice pour Adama ! ». Depuis le décès d'Adama Traoré, jeune homme noir de 24 ans mort aux mains de la police au*

commissariat de Beaumont-sur-Oise en juillet 2016, la formule est devenue le mot d'ordre du combat mené par le Comité Justice et Vérité pour Adama. Cet été, des dizaines de milliers de manifestants ont participé aux rassemblements organisés par le collectif devant le Tribunal de Grande instance de Paris le 2 juin ou encore à Beaumont-sur-Oise le 18 juillet [1]. À travers le monde, l'assassinat de l'afro-américain George Floyd, asphyxié par un policier blanc dans les rues de Minneapolis, a intensifié la mobilisation contre les discriminations raciales. Mais nombreuses sont les voix en France, commentateurs et personnalités politiques confondus, qui continuent de botter en touche, estimant que « *la France n'est pas les États-Unis* » ou que « *comparer les deux situations est absurde* ».

Pourtant, des études récentes de Human Rights Watch et du Défenseur des droits concluent respectivement que les contrôles effectués par la police française sur les mineurs sont « *racistes et abusifs* » et que « *les jeunes hommes perçus comme noirs ou arabes ont une probabilité vingt fois plus élevée que les autres d'être contrôlés* » [2]. De nombreux chercheurs et militants appellent ainsi à ce qu'un regard lucide soit porté sur l'historicité des violences policières infligées aux personnes racisées en France [3] Assa Traoré, sœur d'Adama Traoré et fondatrice du comité Justice et Vérité pour Adama, déclarait à ce propos en mai dernier : « *Historiquement, les violences policières sont des continuités de l'esclavage et du colonialisme pour lesquels il n'y a jamais eu de réparations* » [4].

La France a en effet une longue histoire de méthodes policières violentes à l'égard des Africains. Non seulement celle-ci a façonné le rapport des autorités policières françaises aux personnes africaines et afro-descendantes, mais elle a aussi structuré les réflexes répressifs des États africains anciennement colonisés par la France.

### **Structurer la police coloniale**

En mars 1667, le roi de France Louis XIV signait un édit visant à réformer l'institution policière, jusqu'alors relativement dispersée. La police, déclare le décret, « *consiste à assurer le repos du public et des particuliers, à purger la ville de ce qui peut causer les désordres, à procurer l'abondance* » [5]. Chargé de sécuriser les commerces lucratifs et de réprimer les écrits et comportements jugés séditions, le nouveau lieutenant de police de Paris Gabriel Nicolas de la Reynie pouvait désormais, à tout moment, faire appel à l'armée et procéder à des arrestations sans jugement [6]. L'homme derrière l'édit de 1667 est Jean-Baptiste Colbert, ardent défenseur du mercantilisme, courant économique basé sur la stricte réglementation étatique du commerce ainsi que la maximisation des exportations. Principal ministre d'État sous Louis

XIV, en charge de l'industrie et du commerce, Colbert supervisa l'expansion de l'empire colonial français en Amérique du Nord et dans les Caraïbes, fondant en 1664 la Compagnie française des Indes orientales. Il rédigea plus tard la première version du Code noir, décret régissant le statut juridique des captifs asservis africains jusqu'en 1848. Le texte prévoyait notamment les mesures punitives en cas de marronnage : « *L'esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois, à compter du jour que son maître l'aura dénoncé en justice, aura les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lys sur l'épaule ; s'il récidive un autre mois pareillement du jour de la dénonciation, il aura le jarret coupé, et il sera marqué d'une fleur de lys sur l'autre épaule ; et, la troisième fois, il sera puni de mort* » [7].

Soucieuse de préserver les intérêts des capitalistes et colonialistes fortunés au sein de son empire, la monarchie française sous Louis XVI prolongea le contrôle policier des Africains et Afro-descendants. Après deux premiers textes de loi en 1716 et 1738, le ministre de la marine Antoine de Sartine, ancien lieutenant de Paris, institua la Police des Noirs en 1777. Contrairement au Code noir, cet édit de trente-deux articles prescrivait des actions fondées non sur le statut d'esclave mais sur la couleur de la peau : « *Surtout dans la capitale, peut-on lire, [les Noirs] y causent les plus grands désordres et lorsqu'ils retournent dans les colonies, ils y portent l'esprit d'indépendance et d'indocilité et y deviennent plus nuisibles qu'utiles* ». L'article 3 prévoyait ainsi l'arrestation et la déportation de toute personne noire « *qui se serait introduit [e] en France* » [8].

Au début du XIXe siècle, le souverain français Napoléon Bonaparte, qui rétablit l'esclavage moins de dix ans après son abolition suite à la révolution haïtienne, étendit davantage le contrôle des Noirs en France. Aussi, il chargea, entre 1807 et 1808, le ministre de la police Joseph Fouché, l'architecte de la police française moderne, de mener un recensement national des « *Noirs, mulâtres et autres personnes de couleur* » [9]. Utilisant la même dénomination que de Sartine pour la Police des Noirs, cette classification s'inspirait directement des théories raciales de Moreau de Saint-Méry qui plaçaient les colons blancs comme « *l'aristocratie de l'épiderme* ». Favorable à l'esclavage, par « *goût du commerce* », Fouché œuvra à la généralisation de méthodes complexes d'espionnage sur les « *menaces extérieures* », comme à Bordeaux, qui fut l'un des ports français s'étant le plus enrichi de la traite transatlantique [10].

L'invasion d'Alger en 1830 puis l'engouement suscité par la conférence de Berlin en 1884-1885 virent la création d'un statut juridique spécifique aux « *sujets* » coloniaux. Dès les années 1880, et ce jusqu'au milieu des années 1940, le Code de l'indigénat servit de cadre de contrôle des Africains, permettant la condamnation de tout élément jugé perturbateur

pour « *manque de respect envers l'administration et ses fonctionnaires* » ou « *diffusion de bruits alarmants et mensongers* ». « *La prison, estimait alors le député et résident général de France en Tunisie Étienne Flandin, ce n'est pas une peine pour [les indigènes] mais une récompense, le suprême bonheur pour lui de vivre dans l'oisiveté* » [11].

### **Administrer l'empire**

À mesure que les centres urbains se développèrent en Afrique, la circulation des personnes et des idées représenta une menace croissante pour l'administration coloniale. Basées sur celles de la métropole, des forces de police structurées apparurent essentielles pour sauvegarder les intérêts financiers de l'empire [12]. Le projet de construction du chemin de fer Congo-Océan (1921-1934) vit ainsi la capture d'innombrables jeunes hommes par ces nouvelles forces armées. Contraints à travailler sans protection, plusieurs dizaines de milliers d'entre eux périrent [13].

En Afrique-Occidentale française (AOF), le Service de sécurité générale (SSG) fut créé en 1918 dans un contexte de contestations croissantes au sein de l'empire. Plus de cent mille Africains avaient été enrôlés dans l'armée française, souvent de force, pour participer à l'effort de guerre. Malgré les promesses d'amélioration de conditions de vie, la majorité resta soumise à l'arbitraire colonial. Le Service de contrôle et d'assistance en France des indigènes des colonies (CAI), agence de renseignement indépendante pilotée par le ministère des colonies, était à ce titre chargé de surveiller les activités politiques des Africains établis en France [14].

Parmi les premiers fichés figure le militant sénégalais Lamine Senghor. Arrivé à Paris en 1920, l'ancien tirailleur sénégalais devenu facteur fut surveillé de près par le CAI dès 1924 comme « *agitateur anticolonial* » et « *militant communiste et antimilitariste* » [15]. Senghor avait en effet rejoint les rangs du Parti communiste français, avant de s'en distancer en raison de l'intégration limitée des militants noirs. C'est ainsi qu'il fonda en 1926 une structure distincte appelant à l'émancipation de l'Afrique, le Comité de défense de la race nègre (CDRN), qu'il représenta l'année suivante au congrès fondateur de la Ligue contre l'impérialisme et l'oppression coloniale à Bruxelles.

Le discours de Senghor, relayé par de nombreux journaux étrangers, alerta les autorités françaises. Il y déclarait notamment : « *L'oppression impérialiste que nous appelons colonisation chez nous, et que vous appelez impérialisme ici, c'est la même chose, camarades : tout cela n'est que du capitalisme ; c'est lui qui enfante l'impérialisme chez les peuples métropolitains* » [16]. À son retour en France, il fut arrêté pour « *propos outrageants à un agent de l'autorité* ».

Jusqu'à sa mort, à la fin de l'année 1927, le militant sénégalais se résigna à ne plus retourner au Sénégal, craignant d'y être arrêté et incarcéré dès son arrivée.

Le milieu des années 1920 vit également la création, par l'ancien administrateur colonial André-Pierre Godin, du Service d'assistance aux indigènes nord-africains (SAINA), composé notamment d'une force de police appelée Brigade nord-africaine (BNA). S'assurant de la stricte réglementation des Algériens en France, l'agence de surveillance prit l'habitude de contraindre les employeurs à licencier leurs salariés soupçonnés d'anticolonialisme [17]. Bien que supprimée après la Seconde Guerre mondiale, l'unité reprit une seconde vie au milieu des années 1950 à travers la Brigade des agressions et violences (BAV). À mesure que s'intensifia la guerre d'indépendance d'Algérie, les travailleurs nord-africains installés en France étaient systématiquement victimes d'arrestations abusives et de raids nocturnes [18].

### Désordres néo-coloniaux

Le début des années 1960 marqua le retour progressif en France de soldats et policiers mobilisés en Algérie [19]. Parmi ceux-ci figurait Maurice Papon, responsable de la déportation de plus de 1500 Juifs sous le régime de Vichy et de la systématisation de la torture de militants du Front de libération nationale (FLN) dans l'Est algérien. Devenu préfet de la police de Paris en 1958, Papon créa le Service de coordination des affaires algériennes (SCAA), qui supervisa l'assassinat de centaines de manifestants pro-FLN, battus et jetés dans la Seine, en octobre 1961 [20].

En besoin de main-d'œuvre pour la reconstruction d'après-guerre, l'État français avait incité de nombreux travailleurs africains à s'installer en France. Ces derniers étaient en général parqués dans des bidonvilles ou des habitations à loyer modéré (HLM) situés aux périphéries des métropoles. Le discours sécuritaire ambiant passa alors de « *la sauvegarde de l'empire contre des agitateurs indigènes indisciplinés* » à « *la protection de la nation contre de dangereux criminels immigrés* ». Les méthodes policières répressives, quant à elles, perdurèrent. Au début des années 1970, Pierre Bolotte, ancien officier colonial en Indochine puis en Algérie, fonda la Brigade anti-criminalité (BAC) en région parisienne. Préfet de police de la Guadeloupe quelques années plus tôt, il mena la violente répression de la grève des travailleurs du 27 mai 1967 [21].

En Afrique, la naissance d'États nouvellement indépendants ne marqua pas la fin de l'obsession du contrôle. En 1959, le Service de sécurité extérieure de la Communauté (SSEC) fut créé pour maintenir des liens étroits entre les services de renseignement français et les unités de police locales dans les colonies

africaines. Dernier directeur de la sécurité nationale en Haute-Volta (actuel Burkina Faso), son fondateur Pierre Lefuel mit en place, dans la foulée, le Service de coopération technique internationale de police (SCTIP), unité composée principalement d'anciens officiers coloniaux chargés de former les nouvelles polices africaines [22]. Le cas du Cameroun est tragiquement emblématique : à la même période que la guerre contre-insurrectionnelle menée en Algérie, les autorités françaises employèrent des méthodes de répression sanglantes (bombardements aériens, assassinats ciblés, internements de masse, manipulations psychologiques), qui, après l'indépendance formelle du Cameroun en 1960, mutèrent en méthode de gouvernement du nouveau régime pro-français d'Ahmadou Ahidjo [23].

Au Sénégal, Jean Collin, ancien fonctionnaire de l'appareil colonial français, cristallisa les tensions en sa qualité de ministre de l'Intérieur sous la présidence de Léopold Sédar Senghor, son oncle par alliance. Fin stratège, Collin avait la haute main sur le fonctionnement des prisons et supervisait de près les forces de police, dont des unités aux méthodes violentes comme le Groupement mobile d'intervention (GMI) [24]. Sous l'Union progressiste sénégalaise (UPS), parti unique dirigé par le président Senghor, la répression des mouvements d'opposition [25] pilotée par Collin fut marquée par des campagnes d'arrestations massives, comme dans l'affaire And Jëf-Xare Bi de 1974-1975, et des assassinats déguisés de militants, notamment celui d'Omar Blondin Diop en 1973 [26]. Incarnant la continuité de la police coloniale, un sulfureux commissaire français du nom d'André Castorel supervisait les interminables séances de torture des dissidents du régime : plongeant leurs têtes dans des bassines d'eau jusqu'à perdre haleine ; électrocutant leurs parties sensibles (testicules, oreilles, langue) ; déchirant leurs anus avec le goulot de bouteilles [27].

La culture de répression policière demeure centrale dans le rapport qu'entretiennent nombre d'États africains à la dissidence. Les rassemblements publics – appelant à l'amélioration des conditions de vie et s'opposant à l'accroissement des inégalités, l'arbitraire politique et les arrangements néocoloniaux – sont encore souvent dispersés dans la violence. Les réflexes autoritaires déployés dans la gestion de la crise du Covid-19 ont ainsi amplifié la méfiance populaire envers les autorités. Pour autant, un autre mode de gestion est possible, estiment une centaine d'intellectuels africains dans une récente lettre ouverte adressée aux dirigeants du continent africain : « *Il s'agit pour l'Afrique de retrouver la liberté intellectuelle et la capacité de créer sans lesquelles aucune souveraineté n'est envisageable. De rompre avec la soustraction de nos prérogatives souveraines, [...] de penser nos institutions en fonction de nos communes singularités et de ce que nous avons* » [28].

Florian Bobin est étudiant en **Histoire africaine** et animateur de la web-radio **Elimu Podcast**. Ses recherches portent sur les luttes de libération et la violence d'État dans les années 1960 et 1970 au Sénégal.

## Notes

- [1] Nesrine Slaoui, « [A Beaumont, la « génération Adama » redonne une jeunesse à la lutte](#) », *Bondy Blog*, 19 juillet 2020.
- [2] « [France : Des enfants subissent des contrôles de police abusifs et racistes](#) », *Human Rights Watch*, 18 juin 2020 ; « [Enquête sur l'accès aux droits. Relations police / population : le cas des contrôles d'identité](#) », *Défenseur des droits*, 20 janvier 2017.
- [3] Lire Mathieu Rigouste, *L'ennemi intérieur : La généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*, Paris, La Découverte, 2009.
- [4] Aude Kanon, « [A la tête de la version Française du mouvement "Black Lives Matter" Assa Traoré continue de se battre pour son frère, Adama](#) », *Okay Africa*, 6 mai 2020.
- [5] « [Édit de création de l'office de lieutenant de police de Paris](#) », *Crimino Corpus*, 15 mars 1667.
- [6] Lire Julian Swann, *Exile, Imprisonment, or Death: The Politics of Disgrace in Bourbon France, 1610-1789*, Oxford, Oxford University Press, 2017.
- [7] « [Le Code noir ou Recueil d'édits, déclarations et arrêts concernant les esclaves nègres de l'Amérique](#) », article 38, mars 1685.
- [8] « [Déclaration du roi pour la Police des Noirs](#) », août 1777.
- [9] Erik Noël, « [Le renouvellement sémantique à travers la Police impériale](#) », *Université des Antilles*, 17-18 mai 2016.
- [10] Lire Eric Saugera, *Bordeaux, port négrier : chronologie, économie, idéologie, XVIIe-XIXe siècles*, Paris, Karthala, 1995.
- [11] Martine Fabre, « [L'indigénat : des petites polices discriminatoires et dérogatoires](#) », *Le Juge et l'Outre-mer*, 2010, p. 280, 287.
- [12] Romain Tiquet, « ["Mais que fait la police?" : étude de la transmission de l'institution policière en Haute-Volta 1949-1966](#) », juin 2011, p. 40-49.
- [13] Corinne Autey-Roussel, « [Le chemin de fer Congo-Océan, un massacre colonial français](#) », *Entelekheia*, 28 avril 2017.
- [14] Michael Goebel, « [Africains dans le Paris de l'entre-deux-guerres](#) », *Africa 4*, 30 septembre 2015.
- [15] Anne Leblay-Kinoshita, Jean-Pierre Bat, « ["L'œil de Moscou" ? Le dossier de surveillance de Lamine Senghor](#) », *Africa 4*, 6 septembre 2015.
- [16] Lamine Senghor, David Murphy, *La violation d'un pays : et autres écrits anticolonialistes*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 63.
- [17] Emmanuel Blanchard, « [La dissolution des Brigades nord-africaines de la Préfecture de police : la fin d'une police d'exception pour les Algériens de Paris \(1944-1958\) ?](#) », *Bulletin de l'IHTP*, 2004.
- [18] Lire Mathieu Rigouste, *La Domination policière : Une violence industrielle*, Paris, La Fabrique, 2012.
- [19] Saïd Bouamama, « [La fabrique politique de la violence policière. A propos des attaques contre Camélia Jordana](#) », *Le Blog de Saïd Bouamama*, 28 mai 2020.



[20] Jean-Pierre Peyroulou, « [Maurice Papon, administrateur colonial \(1945-1958\)](#) », In Samia El Mechat (dir.), *Les administrations coloniales, XIXe-XXe siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 69-80.

[21] Voir Mike Horn, *Mai 67, ne tirez pas sur les enfants de la République*, Art 2 Voir – Step By Step Productions, 2017, 52 min.

[22] Lire Romain Tiquet, « [Un policier français dans l'Empire. Pierre Lefuel, dernier directeur de la Sûreté voltaïque \(1959-1960\) et pionnier du Service de coopération technique internationale de police \(SCTIP\)](#) », *Histoire économie et société* 4, no. 32, 2013, p. 49-58.

[23] Thomas Deltombe, Manuel Domergue, Jacob Tatsitsa, *La guerre du Cameroun. L'invention de la Françafrique*, Paris, La Découverte, 2016, p. 32-34.

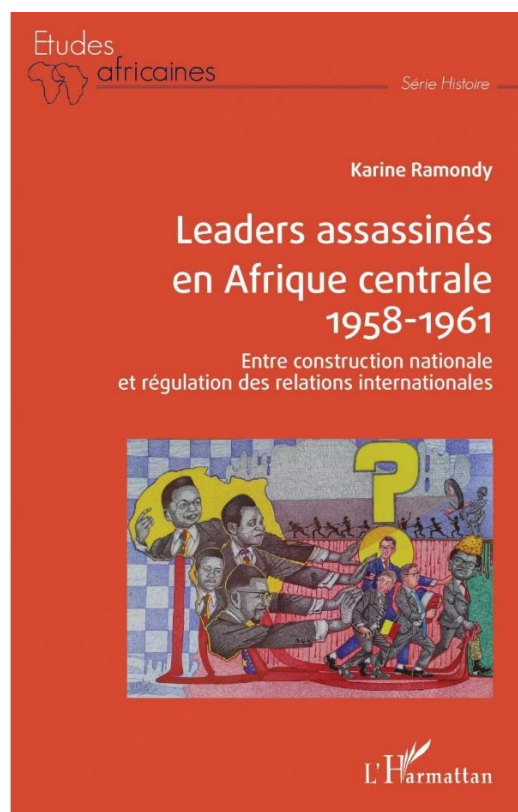
[24] Roland Colin, Thomas Perrot, Étienne Smith, « [Alors, tu ne m'embrasses plus Léopold ? Mamadou Dia et Léopold S. Senghor](#) », *Afrique Contemporaine* 233, no. 1, 2010, p. 124.

[25] Lire Pascal Bianchini, « [The 1968 years: revolutionary politics in Senegal](#) », *Review of African Political Economy* 46, no. 160, 2019, p. 184-203.

[26] Florian Bobin, « [Omar Blondin Diop : En quête de révolution au Sénégal](#) », *Senepius*, 11 mai 2020.

[27] Becaye Danfakha, « Le vécu de la torture subie par les militants PAI et d'autres sénégalais », In Comité national préparatoire (CNP) pour la commémoration du 50e anniversaire du Parti africain de l'indépendance (PAI), *Réalité du Manifeste du PAI au XXIe siècle*, Dakar, Presses Universitaires de Dakar, 2012, p. 187-193.

[28] Texte collectif, « [Aux dirigeants du continent africain : face au Covid-19, il est temps d'agir !](#) », *Mediapart*, 13 avril 2020.





## HISTOIRE

### Ces leaders des indépendances africaines assassinés

05 septembre 2020 à 12h04 | Par [Clarisse Juompan-Yakam](#)



**Qu'ont en commun les morts brutales de Lumumba, d'Um Nyobè, de Moumié et de Boganda ? Pour l'historienne Karine Ramondy, la même logique de neutralisation était à l'œuvre.**

Fin des années 1950, aux premières heures des indépendances. Alors que l'euphorie s'empare des capitales africaines, plusieurs leaders politiques sont éliminés. Dans l'ouvrage *Leaders assassinés en Afrique centrale 1958-1961. Entre construction nationale et régulation des relations internationales* (éd. L'Harmattan, 2020), l'historienne Karine Ramondy revient sur le destin tragique de quatre figures de proue des indépendances en Afrique centrale, éliminées entre 1958 et 1961.

**À LIRE** [\[Série\] 1960, l'année où l'Afrique s'est réveillée](#)

L'éphémère Premier ministre congolais, Patrice Lumumba, dissous dans la soude par des séparatistes du Katanga épaulés par des hommes de main belges. Les indépendantistes camerounais Ruben Um Nyobè – [abattu d'une](#)

[balle dans le dos par l'armée française](#), en pleine forêt équatoriale – et Félix-Roland Moumié – empoisonné au thallium à Genève, en Suisse.

Peut-être aussi le Centrafricain Barthélémy Boganda : il n'est pas exclu que le crash de l'avion dans lequel il a perdu la vie ait été un attentat. C'est d'ailleurs l'une des révélations du livre de Karine Ramondy : une analyse récente d'un document essentiel – le « rapport Bellonte » – lui a permis de relever des manquements qui exigeraient la réouverture d'une enquête.

**À LIRE** [\[Série\] RDC : l'arrêt de mort de Lumumba \(1/5\)](#)

### **Une entreprise concertée**

La chercheuse évoque un « moment d'accélération de l'Histoire où [les ex-puissances coloniales] redoutaient de perdre leurs acquis » et pointe une certaine impunité pour ces crimes qui s'inscrivent dans un continuum de violences remontant à la colonisation.

Si elle est la première à réunir dans un même ouvrage des parcours jusqu'alors étudiés séparément, c'est, confesse-t-elle, pour démontrer qu'« il y avait des processus, des réseaux et des acteurs communs qui œuvraient ensemble, dans le même sens, quelles que soient les colonies en jeu et quelles que soient les métropoles en train d'y perdre leurs acquis. »

### **ÉTATS, ORGANISMES INTERNATIONAUX, SERVICES SECRETS... TOUS CONCOURENT À LEUR DESCENTE AUX ENFERS.**

Une entreprise concertée, donc. États, entreprises, services secrets, organismes internationaux... Tous concourent à la descente aux enfers des « condamnés ». L'universitaire en veut pour preuve les calculs des États-Unis ou de l'Union soviétique – pourtant réputés anticolonialistes – et les manœuvres scélérates des ex-colonisateurs pour maintenir le statu quo, par exemple au sein des Nations unies, qui ont joué un rôle trouble.

Au Conseil de tutelle de l'ONU, les ex-puissances coloniales usent en effet de leur pouvoir pour neutraliser les revendications nationalistes. Ramondy fait état d'une circulaire secrète dans laquelle elles se promettent de bloquer toute tentative d'émancipation « rapide ».

Les nationalistes sont quant à eux censés s'exprimer devant la Quatrième commission de l'Assemblée générale des Nations unies, qui étudie notamment

l'état d'avancement des indépendances et des autonomies. Mais s'y rendre relève de la gageure, entre refus de passeport et surveillance étroite des services secrets à New York... Quelques-uns, comme Um Nyobè, y parviendront tout de même et en tireront un réel prestige.

### **À LIRE** Cameroun : le jour où Ruben Um Nyobè s'exprima devant l'ONU

Quid de la solidarité des autres leaders panafricanistes ? « Certains voudraient l'imaginer, mais elle n'a pas existé dans les faits », insiste Ramondy. Lorsque Lumumba est fragilisé, Frantz Fanon, son « frère », n'est pas très présent. Bien souvent, la *realpolitik* prend le dessus.

Félix Moumié renoncera ainsi à créer un gouvernement provisoire camerounais au Congo. Certains historiens accusent aussi Houphouët-Boigny (francophile notoire) d'avoir entravé le travail des leaders panafricanistes en encourageant la balkanisation de l'Afrique au profit de ses seuls intérêts.

### **Lynchage médiatique et traque**

L'ouvrage de Ramondy dévoile aussi la tragique lucidité des « pères de la nation », leur isolement et leur désenchantement croissants, la conscience de leur fin rendue inévitable.

Avant de les faire disparaître, les ex-colonisateurs ont tenté de les museler en les soumettant à des tracasseries judiciaires, en les diabolisant ou en les lynchant médiatiquement, grâce à la connivence entre milieux politiques et journalistiques. La liste de sobriquets dont les journaux affublent Lumumba en dit long : « Premier nègre d'un soi-disant État », « Le nègre à barbe de chèvre »... Barthélémy Boganda, « cet indigène qui se prend pour un Blanc », est « l'abbé défroqué », Ruben Um Nyobè, « le sorcier-panthère ».

On disserte sur « leur incompetence, liée à leur crédulité ou leur naïveté présumée qui confinerait parfois à la bêtise ». On raille « leur obsession de la femme blanche ». Tout est bon pour tenter de les exclure de la sphère politique, y compris la rumeur annonçant leur mort. Rien n'y fait.

### **CERTAINS ONT ÉTÉ CHASSÉS COMME DES ANIMAUX »**

Alors, on les traque. « Certains leaders étudiés ont été chassés comme des animaux », écrit encore Ramondy. L'historienne rappelle les propos du colonel Jean Lambertson visant Um Nyobè, qui s'est terré dans le maquis pendant trois

ans après l'interdiction de son parti, l'UPC, le 13 juillet 1955 : « En forêt, se cachent la bête féroce et l'homme criminel. »

La suite, on la connaît. Le tueur de Félix Moumié, William Bechtel, a pisté sa proie durant de longs mois avant de l'empoisonner, l'approchant pour la première fois à Accra, au Ghana, en 1958. Ce n'était pour lui qu'une affaire à régler parmi tant d'autres : à la même période, il mettait en place des plans d'action dirigés contre des militants du FLN algérien ou leurs avocats.

**À LIRE** [Ce jour-là : le 3 novembre 1960, l'indépendantiste camerounais Félix Moumié meurt empoisonné](#)

De tous ces leaders assassinés, le plus traqué aura été Patrice Lumumba, poursuivi par toutes les grandes agences de renseignements. En effet, loin d'être exclusivement une affaire belge ou française, le Congo et le Katanga constituaient « des espaces convoités par les Américains et les Anglais ».

### **Corps détruits**

Les grands pays ont eu raison de leurs proies. Ils les ont non seulement supprimées, mais ils ont aussi effacé toute trace de leur existence, après avoir fait subir à leurs corps les pires sévices. Confisqué par l'État, celui de Ruben Um Nyobè a été immergé dans un bloc de béton. De celui de Lumumba, Gérard Soete, le commissaire de police belge qui a confessé s'en être chargé, affirme qu'« il n'en restait presque plus rien, seules quelques dents ».

Quant à Moumié, une chaîne de télévision a filmé en 2003 la macabre découverte en Guinée-Conakry, par son épouse, de sa tombe vide : le cercueil avait disparu. Hormis Boganda, aucune des victimes de ces assassinats n'a eu de sépulture digne.

### **EN VOULANT EMPÊCHER TOUTE HÉROÏSATION DE CES LEADERS, ILS ONT CONTRIBUÉ À LA FABRICATION D'ICÔNES**

« Les puissances coloniales voulaient ainsi couper court à toute héroïsation des leaders nationalistes, affirme Ramondy. Détruire ces corps est un geste politique. » Contre toute attente, elles ont contribué à la fabrication d'icônes. « On ne peut pas ensevelir la mémoire. Celle de cette époque-là a été transmise au moyen de chants, de récits... »

Mais comment comprendre que les gouvernements africains concernés ne ramènent pas ces corps à leur juste place ? Comme s'ils continuaient de gêner. Comme si on refusait d'admettre que ces hommes ont une importance mémorielle inestimable. Dans les pays de ces leaders disparus, ces tragédies ont généré de réels traumatismes. C'est un peu comme si une histoire s'achevait avant même d'avoir débuté.

## À LIRE [Série] [Indépendance du Sénégal : le rêve et la réalité \(2/5\)](#)

Et la question qui revient en creux est celle de l'impact de ces assassinats sur le devenir de ces États. Comment dès lors construire l'après ? Comment faire nation ? Au regard des turbulences qui agitent cette région, la question reste ouverte.

Karine Ramondy aurait aimé étudier d'autres disparitions, comme celle du Togolais [Sylvanus Olympio, assassiné en 1963](#). Elle espère que son travail aidera à renouveler l'histoire de ces nombreux autres crimes toujours non élucidés qui ont émaillé les premiers pas de pays pourtant très différents : [Mehdi Ben Barka](#), Amílcar Cabral, Albert Luthuli...

### Réprimés sans pitié

**Avril 1948**

Création de l'**Union des populations du Cameroun (UPC)** dans un bar de Douala

**Juillet 1955**

Après une première révolte, réprimée dans le sang, **le parti est dissous** par décret, ses dirigeants doivent s'exiler

**Décembre 1957**

Début de la campagne de « **pacification** » menée par les troupes françaises dans la province de la Sanaga-Maritime

**Septembre 1958**

Le secrétaire général de l'UPC, **Ruben Um Nyobé**, est tué par l'armée française

**1959**

Les troubles reprennent en pays bamiléké, nouvelle campagne de « pacification »

**Janvier 1960**

**Indépendance** du Cameroun

**Novembre 1960**

**Félix Moumié**, qui a succédé à Um Nyobé, meurt empoisonné par les services français à Genève

**Mars 1966**

**Osendé Afana**, dirigeant UPCiste qui lutte contre le régime « néocolonial » d'Ahidjo, est tué à son tour

**Janvier 1971**

Devenu président de l'UPC, **Ernest Ouandié** est exécuté par l'armée camerounaise





## Ruben Um Nyobé trouvait la mort dans le maquis

05 octobre 2015 à 08h30 | Par Georges Dougueli



**La France s'est engagée à ouvrir ses archives concernant la répression féroce qui s'est abattue, au tournant de l'indépendance, sur les militants nationalistes de l'UPC. Mais au Cameroun, les plaies n'ont pas encore cicatrisé.**

Les chutes de la rivière Métché ne sont pas spectaculaires. Ce sont de grosses cascades, situées à quelques kilomètres de Bafoussam, dans l'ouest du Cameroun. Mais toutes les nuits, selon un témoignage recueilli par les auteurs du livre *Kamerun !* « un camion allait [y] déverser des gens ». Les récits terrifiés d'anciens maquisards le confirment, tout comme le journal de marche et des opérations de la gendarmerie du Cameroun, qui signale, le 12 septembre 1959, la disparition d'un officier français. Une disparition dont Thomas Deltombe, Manuel Domergue et Jacob Tatsitsa ont remonté le fil et qui illustre la sanglante répression menée par l'armée française contre les nationalistes camerounais de 1955 à 1960.



Qu'est-il arrivé cette nuit-là ? « Un prisonnier, se sachant condamné, s'est approché de l'officier de gendarmerie français chargé de l'étrange expédition et l'a soudain emporté avec lui dans le vide, raconte un témoin cité dans *Kamerun* ! On a cherché pendant des jours le corps du gendarme, sans succès. On a mobilisé les villageois environnants, on les a obligés à plonger pour chercher [...]. Ils nous ont dit qu'ils avaient trouvé tellement de crânes, tellement de corps qu'ils ne pouvaient pas reconnaître celui du gendarme. » Le prisonnier, lui, s'appelait Jacob Fossi, mais son nom n'a pu être confirmé que des décennies plus tard. Il avait été condamné à un an de prison pour « maintien de parti dissous ». Ce parti, c'était l'Union des populations du Cameroun (UPC).

## Une guerre taboue

Cinquante-six ans plus tard, les chutes de la Métché font encore frissonner les touristes qui les visitent. Un escalier a été aménagé pour descendre jusqu'à l'eau. Des villageois y déposent des offrandes destinées aux esprits des maquisards. L'endroit est devenu un lieu de mémoire consensuel, symbole incontesté et incontestable de l'horreur de la répression coloniale. Mi-septembre, c'est aussi ici que des militants « UPCistes » sont venus par dizaines rendre hommage à [Ruben Um Nyobé](#). Le secrétaire général de l'UPC, tué le 13 septembre 1958 en forêt de Boumnyébel, au cœur du pays bassa, fut pourtant longtemps banni des programmes scolaires. Des générations entières d'écoliers n'ont jamais entendu parler de lui et de ses compagnons.

Le régime d'[Ahmadou Ahidjo](#), arrivé au pouvoir à l'indépendance, en 1960, exérait cette figure révérée de ces nationalistes qui, jusqu'en 1971, lui donnèrent tant de fil à retordre. Toute référence à celui qui incarnait « l'âme immortelle de l'UPC » avait été interdite. Aujourd'hui encore, à Douala ou à Yaoundé, pas un monument, pas une rue ne porte son nom ni celui des autres. La guerre civile, au Cameroun, n'est pas une époque dont on parle aisément. Beaucoup de protagonistes sont encore en vie, on se dispute toujours sur le nombre de victimes, on se rejette la responsabilité des pires atrocités. Les plaies sont encore à vif.

En visite au Cameroun le 3 juillet dernier, [François Hollande a évoqué pour la première fois, avec des mots pesés au trébuchet, la répression coloniale](#) : « C'est vrai qu'il y a eu des épisodes tragiques dans l'Histoire. Il y a eu une

répression dans la Sanaga-Maritime et en pays bamiléké et je veux que les archives soient ouvertes pour les historiens », a déclaré le président français. L'ouverture des archives suffira-t-elle à faire la lumière sur cette guerre ? On peut en douter. Combien de personnes disparues sans laisser de traces, à l'instar de Jacob Fossi, furent en réalité sommairement exécutées entre 1955 et jusqu'à [l'indépendance, en 1960](#) ? Combien ont perdu la vie entre 1960 et 1971, lors des affrontements opposant la nouvelle armée camerounaise soutenue par des « coopérants militaires » français et la rébellion UPCiste ? Pendant plus de cinquante ans, les autorités françaises et camerounaises ont maintenu une chape de plomb sur cette période trouble.

### **Le combat de l'UPC pour l'indépendance**

À l'époque, la colonisation de ce territoire sous tutelle de la Société des nations puis de l'ONU – après avoir été arraché à l'Allemagne en 1916 – n'est pas une sinécure pour la France et le Royaume-Uni. Une élite locale éduquée prend vite conscience de ce statut qui la différencie des autres peuples colonisés. Les gens se passionnent pour les idéologies et se forment notamment au sein du Cercle d'études marxistes, lancé à Yaoundé par le syndicaliste français Gaston Donnat. C'est ici que se moule le leadership syndical qui portera les idées nationalistes, avant de donner naissance en 1948 à l'UPC. Son credo : l'unification avec la partie anglophone du Cameroun et l'indépendance, tout de suite.

Le parti devient vite la principale force politique face à l'administration coloniale. Son leader, Ruben Um Nyobé, se rend par trois fois à l'Assemblée générale de l'ONU pour plaider cette cause. À partir de 1955, la situation se tend. En mai, des émeutes éclatent dans les villes pour des raisons qui demeurent mystérieuses – et que les archives coloniales pourraient éclairer. Pour les nationalistes, les troubles ont été provoqués par le haut-commissaire Roland Pré, qui cherchait un prétexte pour en découdre avec les communistes de l'UPC. Les manifestants se heurtent aux forces coloniales. Bilan officiel : 25 morts et 62 policiers blessés.

Le 13 juillet 1955, l'UPC et ses organisations annexes sont interdites. « Ruben Um Nyobé craignait de se faire arrêter, alors il déclara : « Je vais prendre le maquis », se souvient Marcel Medjo Akono, qui fut un jeune sympathisant de l'UPC avant d'entamer une carrière dans l'administration post-coloniale. Je lui demandai ce que cela voulait dire, car j'avais entendu parler du maquis corse. Il

m'expliqua qu'il allait se cacher. C'était la dernière fois que je le voyais. »  
Poussée à la clandestinité, l'UPC se disperse.

### **JUSQU'EN 1955, QUAND L'ARMÉE COLONIALE FAIT VENIR LES TROUPES DE BOUAR [ACTUELLE CENTRAFRIQUE], IL N'Y A QUE DES MANIFESTATIONS**

Ruben Um Nyobé se réfugie dans sa région natale, tandis que [Félix Moumié](#), Abel Kingué et Ernest Ouandié s'enfuient au Cameroun anglophone avant de s'envoler vers Conakry, Accra ou Le Caire. « Ils sont divisés dès le départ, raconte Marcel Medjo Akono, qui fut successivement gouverneur des provinces de l'Ouest et du Littoral. Certains ne voulaient pas de la violence, arguant qu'ils n'avaient pas d'armes. Jusqu'en 1955, quand l'armée coloniale fait venir les troupes de Bouar [actuelle Centrafrique], il n'y a que des manifestations. La rébellion est arrivée par la suite. »

En 1956, la guerre n'est pas encore totale. [Pierre Messmer](#), le successeur de Roland Pré, est favorable aux négociations avec l'UPC. Mais entre les autorités coloniales et l'état-major des nationalistes, c'est un dialogue de sourds. Après l'échec d'une ultime médiation entreprise par l'évêque de Douala, Mgr Thomas Mongo, les pourparlers sont définitivement rompus. À partir de ce moment-là, Messmer s'interdit de négocier avec des « terroristes ». Cette décision signe l'arrêt de mort de Ruben Um Nyobé. Il sera traqué, trahi et abattu deux ans plus tard.

Entre-temps, l'UPC s'est dotée d'une branche armée et s'est structurée en maquis, en campements regroupant chacun environ 400 combattants à partir desquels elle lance des attaques contre le pouvoir colonial. C'est le début de la sale guerre. Alors qu'au départ ils n'avaient que des gourdins, des lances et des fusils de chasse, les maquisards s'équipent et infligent de lourdes pertes aux militaires. Au cours de la seule année 1957, les combattants de l'UPC commettent 59 attentats en Sanaga-Maritime. Parallèlement, ils mettent en place une administration alternative.

### **La guerre contre-révolutionnaire, la réponse des autorités coloniales**

Les autorités coloniales ne tardent pas à réagir. Les événements de 1955 se produisent un an seulement après [la défaite historique de Diên Biên Phu](#). Pour les militaires, dont la plupart sont des anciens d'Indochine, il n'est pas question d'un autre traumatisme. Ils décident donc d'appliquer les théories de la guerre

contre-révolutionnaire visant à dresser la population contre les nationalistes. La propagande assimile l'UPC à de méchants communistes dont l'intention serait, s'ils arrivaient au pouvoir, « de prendre tous vos biens et même vos épouses ». Cette stratégie préconise des mesures radicales telles que vider les villages pour éviter que les rebelles ne s'y cachent, regrouper les civils dans des camps construits aux abords des routes pour acculer l'ennemi dans les forêts, encourager la création de groupes d'autodéfense...

« Les populations étaient autorisées à se rendre dans leurs villages les jeudis accompagnées de militaires. Les autres jours, les villages étaient interdits. Les militaires ratisaient les zones », raconte un officier qui a requis l'anonymat. Des récits parlent de bombardements au napalm. Vrai ou faux ? Les archives coloniales pourraient apporter plus de lumière. Quoi qu'il en soit, la répression fit de nombreuses victimes. Mais nul n'en connaît le nombre exact. Même les estimations sont contestées.



Quel crédit accorder, par exemple, à Max Bardet, pilote d'hélicoptère passé par l'Algérie et Djibouti ? Dans son livre *OK Cargo !* (Grasset, 1988), il affirme que des militaires français ont participé à « un vrai génocide » en Afrique centrale. « En deux ans, l'armée française a pris le pays bamiléké du sud jusqu'au nord et l'a complètement ravagé. Ils ont massacré 300 000 ou 400 000 Bamiléqués [...]. Ils ont pratiquement anéanti la race [...]. Les villages avaient été rasés, un peu comme Attila, tu passes, tu ne laisses rien. »

Pour les auteurs de *Kamerun !*, il est possible que cette affirmation non étayée ait été destinée à nuire à [Jacques Foccart](#). En effet, Constantin Melnik, ancien membre des services secrets devenu responsable de collection chez Grasset, était un ennemi du « Monsieur Afrique » du général de Gaulle. Le livre serait donc une fiction présentée comme une réalité dans le seul but de régler des comptes...

« Je mets quiconque au défi de prouver qu'il y a eu un génocide », s'insurge le général [Pierre Semengué](#), 80 ans, intégré dans l'armée camerounaise dès 1961. « Pour vaincre une rébellion, poursuit-il, on ne procède pas par un génocide. C'est le retournement de l'opinion qui a été efficace. Ce sont les maquisards qui pillaient, assassinaient, enlevaient de jeunes hommes pour les envoyer combattre, kidnappaient des jeunes filles pour leurs besoins sexuels... Nous, on disait aux gens : « Voyez ce qu'ils vous infligent aujourd'hui. Pensez-vous qu'ils puissent mieux vous diriger demain ? » Ensuite, les renseignements ont fusé. Les ralliements aussi. »

### **La « vérité » de Pierre Semengué**

Depuis l'annonce de François Hollande, Pierre Semengué a décidé de dire « sa vérité » aux médias et aux historiens. Pour lui, libre à la France de mettre au jour les archives de cette guerre méconnue. Mais jamais, à partir de l'indépendance, il n'y a eu de « massacre de masse ». D'ailleurs, insiste-t-il, la majorité des attaques de l'UPC était dirigée contre des civils, les « traîtres » et autres « valets des colonisateurs ». Il raconte l'attaque de Ngambé, le 5 janvier 1961, et le traumatisme qu'il éprouva devant le cadavre d'une femme enceinte. Selon son bilan, il y eut ce jour-là une quarantaine de rebelles tués.

### **LE PATRIOTISME DU CAMEROUN PROFOND N'A PAS ENCORE PARDONNÉ À LA FRANCE**

Mais pour Basile Louka, 61 ans, universitaire et actuel secrétaire général de l'UPC (le parti a été relégalisé en 1991), le général omet de préciser que les « rebelles tués » étaient des prisonniers sommairement exécutés. Et d'enchaîner : « Que dire du train de la mort parti le 1er février 1962 de Douala pour Yaoundé avec 57 prisonniers, dont 25 mourront asphyxiés ? Une information judiciaire a été ouverte, mais ses résultats sont encore attendus. »

« Le patriotisme du Cameroun profond n'a pas encore pardonné à la France le fait qu'elle ait décidé de faire gérer notre indépendance par des gens qui n'en voulaient pas et n'y étaient pas suffisamment préparés », estime le cinéaste Bassek Ba Kobhio. Dans le contexte actuel, la « vérité » de Pierre Semengué dérange. Les Camerounais sont en quête de figures auxquelles s'identifier. Traiter les « martyrs » de l'UPC de bandits est choquant. Reconnaître, comme cet officier le fit dans un documentaire, que « nous coupions des têtes » pour démentir le mythe de l'invincibilité des maquisards l'est tout autant.

La vérité, celle des archives ou celle de l'armée, est-elle seulement souhaitée dans un pays en proie aux tensions ethniques et sociales ? Quant aux nationalistes, sont-ils prêts à reconnaître leur part dans les malheurs endurés par les populations ? Il reste les arrière-pensées liées aux réparations qui font habituellement suite à la reconnaissance d'un crime d'État. On voit déjà la bataille des ayants droit polluer à son tour l'écriture de l'Histoire...

#### DIPLOMATIE

## Cameroun : le jour où Ruben Um Nyobè s'exprima devant l'ONU

13 septembre 2016 à 19h55 | Par Matthieu Kairouz



Ruben Um Nyobè décédera dans le maquis le 13 septembre 1958. À l'occasion de l'anniversaire de sa disparition, Jeune Afrique vous fait revivre son discours prononcé devant l'ONU le 17 décembre 1952. En tant que secrétaire général de l'UPC, il y présenta son plan pour la décolonisation et la réunification du Cameroun.



Orateur hors pair, reconnu à la fois par ses soutiens et ses adversaires, l'itinéraire de Ruben Um Nyobè pour l'indépendance camerounaise se fit tant à la lumière du monde que dans la clandestinité.

[Le 13 septembre 1958, Ruben Um Nyobè est assassiné froidement par l'armée française, près de son village natal de Boumnyebe.](#) Celui que l'on surnomme le « Mpodol » (le porte-parole en Bassa), a plusieurs fois porté haut la cause camerounaise devant le concert des nations.

### **Un combat juridique et politique**

Pendant dix ans, de 1948 à 1958, en tant que secrétaire général de l'Union des populations du Cameroun (UPC), Um Nyobè va s'insurger et dénoncer l'État colonial, le sort des indigènes et la collaboration entre camerounais et responsables coloniaux. Pour lui, le combat pour l'indépendance se situe sur le plan juridique et politique. Ce sera à contre-cœur, qu'Um Nyobè se résoudra à prendre le maquis, après la dissolution de l'UPC par Roland Pré, le nouveau haut-commissaire du Cameroun, le 13 juillet 1955.

### **Une voix à l'ONU**

Entre 1952 et 1954, Um Nyobè se rend trois fois à l'ONU, non sans peine, puisque les autorités françaises tentent de multiples pressions pour l'empêcher de se procurer un visa.

Le 17 décembre 1952, devant un auditoire clairsemé, celui-ci fait un discours fondateur et remarqué, par la précision et la clairvoyance de ce à quoi il aspire pour le Cameroun.

Cependant, Ruben Um Nyobè ne pourra lire son discours dans l'intégralité devant les membres de l'ONU, pour cause d'un temps d'audience limité.

Loin du lyrisme de certains indépendantistes du moment, Ruben Um Nyobè, fixe les conditions de l'indépendance d'un Cameroun réuni à travers « un programme-école » de dix ans destiné à former et préparer les futurs cadres camerounais sous la supervision des Nations unies.





## Ce jour-là : le 3 novembre 1960, l'indépendantiste camerounais Félix Moumié meurt empoisonné

03 novembre 2016 à 08h46 | Par Pierre Houpert



**Le 3 novembre 1960, lorsque l'avion transportant Marthe Moumié se pose sur le tarmac de l'aéroport de Genève, elle croit que son mari est simplement malade. Mais une fois à l'hôpital, la femme du leader camerounais trouve là « quelqu'un qui avait déjà les yeux fermés ».**

Deux semaines plus tôt, le 15 octobre 1960 au restaurant le *Plat d'Argent*, toujours à Genève. Félix Moumié – dirigeant de l'Union des populations du Cameroun (UPC) – dîne aux abords du Lac Léman en compagnie de Jean-Martin Tchaptchet (président de la section France de l'UPC) et un journaliste nommé Claude Bonnet. Ce dernier est censé travailler à l'agence suisse *Allpress*, un organe connu pour être proche des milieux anticolonialistes – et dont l'UPC a besoin pour médiatiser le combat armé qu'il mène pour l'indépendance réelle du [Cameroun](#).

Moumié a déjà rencontré ce journaliste à première vue sympathique à deux reprises. Une première fois l'année précédente à Accra (où il vit en exil), puis à Genève en compagnie de Tchaptchet. En réalité, Claude Bonnet n'est pas un journaliste mais un ancien militaire français : poilu de la Grande Guerre, résistant et surtout membre du Sdece, le service de documentation extérieure et de contre-espionnage français. Il s'appelle en réalité William Bechtel – alias « Grand Bill » – et il a été choisi pour mener à bien l'opération « homo » (pour « homicide »).

Il fait partie de la Main Rouge, un sous-groupe du Sdece . Son plan est relativement simple : mettre dans le verre de Moumié durant le repas un poison inodore et sans goût, le thallium, censé maquiller l'assassinat en mort par maladie.

Durant le repas dans le restaurant huppé, Bechtel parvient à verser une dose de poison dans le pastis de Moumié, mais ce dernier ne semble pas vouloir boire. Voyant le dîner avancer, et sans doute par peur de louper sa cible, Bechtel introduit alors une nouvelle dose, cette fois-ci dans le verre de vin du leader. Vers la fin du repas, Moumié, qui n'avait jusqu'alors pas touché à ses verres est visiblement assoiffé. Il descend coup sur coup ses deux verres d'alcools. La double dose de poison va être fatale au nationaliste camerounais mais, en accélérant sa mort, elle va dévoiler le stratagème des services français.

### **Non-lieu pour Bechtel**

Conduit dès le lendemain à l'hôpital cantonal de Genève, Moumié hurle aux médecins qui le prennent en charge : « On a empoisonné mon verre ! », se souvient le Dr. Daniel Pometta dans le documentaire *Mort à Genève – l'empoisonnement de Félix Moumié*, signé Frank Garbaly. Moumié sombre peu après dans un coma profond et décède le 3 novembre. Sa dépouille sera transporté en Guinée-Conakry grâce à l'aide de Sékou Touré.

Bechtel, qui avait réservé son hôtel sous son vrai nom, est très vite recherché. Des traces de thallium ayant été retrouvées dans l'une de ses vestes lors d'une perquisition à son domicile, un mandat d'arrêt international est émis, puis rapidement annulé en France par le Sdece. Arrêté en 1974, en Belgique, puis extradé en Suisse en vue d'un procès, il est libéré sous caution contre 100 000 francs suisses (environ 92 200 euros). En 1980, son procès aboutira finalement à un non-lieu.

Outre Bechtel, une seconde personne est – selon les versions – une potentielle complice : une Française aux cheveux bruns nommée Liliane. Proche de Moumié, on la soupçonne d’être également en relation avec le Sdece.

## Répression contre l’UPC

Si le Sdece a décidé d’éliminer Moumié, c’est qu’elle mène depuis 1955 [une sanglante répression au Cameroun à l’encontre des militants upécistes](#). L’année 1960 – date de l’indépendances pour plusieurs anciennes colonies françaises – voit la France consolider son pré carré africain, et mettre en place ou sécuriser son cercle d’amis au pouvoir sur le continent. Au Cameroun, c’est [Ahmadou Ahidjo](#) que soutient l’Elysée.

Dans les hautes sphères politiques françaises, par [l’intermédiaire de Jacques Foccart \(le « Monsieur Afrique » de De Gaulle\)](#), la décision de supprimer Moumié est envisagée depuis le milieu des années 1950. Ce dernier est secrétaire général de l’UPC depuis 1955, et sa voix commence à porter dans le monde et les milieux anticolonialistes.

Félix Moumié, 35 ans, médecin de formation, est le second leader de l’UPC assassiné par Paris après [Ruben Um Nyobé en 1958](#). Ses successeurs connaîtront le même sort : Osendé Afana en 1966 puis Ernest Ouandié, fusillé par le régime de Ahidjo en 1971.





POLITIQUE

## Indépendance de la RDC : quand Lumumba dénonçait le racisme des colons

30 juin 2015 à 17h53 | Par Jeune Afrique



**Il y a 60 ans jour pour jour, Patrice Émery Lumumba s'exprimait à l'occasion de l'indépendance congolaise. À Léopoldville, devant un roi des Belges médusé, le Premier ministre évoquait la lutte pour l'émancipation et dénonçait le racisme des colons. Retrouvez son discours en intégralité.**

« Combattants de l'indépendance aujourd'hui victorieux, Je vous salue au nom du gouvernement congolais. À vous tous, mes amis qui avez lutté sans relâche à nos côtés, je vous demande de faire de [ce 30 juin 1960](#) une date illustre que vous garderez ineffaçablement gravée dans vos cœurs, une date dont vous enseignerez avec fierté la signification à vos enfants, pour que ceux-ci à leur tour fassent connaître à leurs fils et à leurs petits-fils l'histoire glorieuse de notre lutte pour la liberté.

Car cette indépendance du Congo, si elle est proclamée aujourd'hui dans l'entente avec la Belgique, pays ami avec qui nous traitons d'égal à égal. Nul

Congolais digne de ce nom ne pourra jamais oublier cependant que c'est par la lutte qu'elle a été conquise, une lutte de tous les jours, une lutte ardente et idéaliste, une lutte dans laquelle nous n'avons ménagé ni nos forces, ni nos privations, ni nos souffrances, ni notre sang.

C'est une lutte qui fut de larmes, de feu et de sang, nous en sommes fiers jusqu'au plus profond de nous-mêmes, car ce fut une lutte noble et juste, une lutte indispensable pour mettre fin à l'humiliant esclavage, qui nous était imposé par la force.

**À LIRE** [Ce jour-là : le 30 juin 1960, le Congo proclame son indépendance](#)

Ce que fut notre sort en 80 ans de régime colonialiste, nos blessures sont trop fraîches et trop douloureuses encore pour que nous puissions les chasser de notre mémoire.

**NOUS AVONS CONNU LES IRONIES, LES INSULTES, LES COUPS QUE NOUS DEVIONS SUBIR MATIN, MIDI ET SOIR, PARCE QUE NOUS ÉTIIONS DES NÈGRES.**

Nous avons connu le travail harassant exigé en échange de salaires qui ne nous permettaient ni de manger à notre faim, ni de nous vêtir ou de nous loger décentement, ni d'élever nos enfants comme des êtres chers. Nous avons connu les ironies, les insultes, les coups que nous devions subir matin, midi et soir, parce que nous étions des nègres.

Qui oubliera qu'à un noir on disait 'Tu', non certes comme à un ami, mais parce que le 'Vous' honorable était réservé aux seuls blancs !

Nous avons connu nos terres spoliées au nom de textes prétendument légaux, qui ne faisaient que reconnaître le droit du plus fort.

Nous avons connu que la loi n'était jamais la même, selon qu'il s'agissait d'un blanc ou d'un noir, accommodante pour les uns, cruelle et inhumaine pour les autres.

Nous avons connu les souffrances atroces des relégués pour opinions politiques ou, croyances religieuses : exilés dans leur propre patrie, leur sort était vraiment pire que la mort elle-même.

Nous avons connu qu'il y avait dans les villes des maisons magnifiques pour les blancs et des paillotes croulantes pour les noirs ; qu'un Noir n'était admis ni dans les cinémas, ni dans les restaurants, ni dans les magasins dits 'européens' ; qu'un Noir voyageait à même la coque des péniches au pied du blanc dans sa cabine de luxe.

Qui oubliera, enfin, les fusillades où périrent tant de nos frères, ou les cachots où furent brutalement jetés ceux qui ne voulaient plus se soumettre au régime d'une justice d'oppression et d'exploitation !



Ensemble mes frères, mes sœurs, nous allons commencer une nouvelle lutte, une lutte sublime qui va mener notre pays à la paix, à la prospérité et à la grandeur. Nous allons établir ensemble la justice sociale et assurer que chacun reçoive la juste rémunération de son travail. Nous allons montrer au monde ce que peut faire l'homme noir lorsqu'il travaille dans la liberté, et nous allons faire du Congo le centre de rayonnement de l'Afrique toute entière.

**« JE VOUS DEMANDE D'OUBLIER LES QUERELLES TRIBALES QUI NOUS ÉPUISENT »**

Nous allons veiller à ce que les terres de notre patrie profitent véritablement à ses enfants. Nous allons revoir toutes les lois d'autrefois et en faire de nouvelles qui seront justes et nobles.

Et pour tout cela, chers compatriotes, soyez sûrs que nous pourrons compter non seulement sur nos forces énormes et nos richesses immenses, mais sur

l'assistance de nombreux pays étrangers dont nous accepterons la collaboration chaque fois qu'elle sera loyale et qu'elle ne cherchera pas à nous imposer une politique quelle qu'elle soit.

Ainsi, le Congo nouveau que mon gouvernement va créer sera un pays riche, libre et prospère. Je vous demande à tous d'oublier les querelles tribales qui nous épuisent et risquent de nous faire mépriser à l'étranger.

Je vous demande à tous de ne reculer devant aucun sacrifice pour assurer la réussite de notre grandiose entreprise.

L'indépendance du Congo marque un pas décisif vers la libération de tout le continent africain.

Notre gouvernement fort -national- populaire, sera le salut de ce pays.

J'invite tous les citoyens congolais, hommes, femmes et enfants de se mettre résolument au travail, en vue de créer une économie nationale prospère qui consacrera notre indépendance économique. Hommage aux combattants de la liberté nationale ! Vive l'indépendance et l'unité africaine ! Vive le Congo indépendant et souverain ! »







## RDC : l'arrêt de mort de Lumumba

31 août 2020 à 16h22 | Par *Romain Gras*



**Le 30 juin 1960, jour de l'indépendance, le Premier ministre prononce un discours virulent à l'endroit du colonisateur belge. Un coup d'éclat qui va précipiter sa chute.**

Lorsqu'il est débarqué du DC-04 d'Air Congo sur le tarmac d'Élisabethville (aujourd'hui Lubumbashi), le 17 janvier 1961, peu avant 17 heures, Patrice Emery Lumumba est déjà à l'agonie. Pendant tout le vol depuis Moanda, sur le littoral atlantique, l'ancien Premier ministre a été roué de coups de pied et de crosse. Son calvaire et celui de ses deux compagnons d'infortune, Joseph Okito, ex-vice-président du Sénat, et Maurice Mpolo, ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, est loin de toucher à sa fin. Pendant plusieurs heures, Lumumba sera torturé sous la supervision d'officiers belges, [avant d'être exécuté dans des circonstances encore empreintes de zones d'ombre.](#)

**À LIRE** [\[Série\] 1960, l'année où l'Afrique s'est réveillée](#)

C'est en tout cas-là, dans l'éphémère Katanga sécessionniste, que s'achève le parcours d'un homme entré dans l'Histoire six mois plus tôt, un jeudi de juin 1960, et qui incarnera plus que n'importe quel autre l'indépendance de son pays. Une indépendance faite de trahisons, de règlements de compte, et d'un enchevêtrement d'ingérences qui n'a pas encore livré tous ses secrets.

Ce 30 juin 1960, Léopoldville (devenue Kinshasa en 1966) est en liesse. Sur la rive gauche du Congo, le Palais de la nation se remplit doucement. Patrice Lumumba pénètre le premier dans la salle d'honneur. Quelques minutes plus tard, le roi Baudouin s'installe sur l'estrade, suivi par Joseph Kasa-Vubu, le premier président du Congo indépendant. Le souverain belge est le premier à s'exprimer, saluant « l'œuvre » conçue par Léopold II, en espérant que les Congolais sauront se montrer dignes de la « confiance » qui leur est accordée. Les applaudissements sont polis. Puis Kasa-Vubu rend lui aussi un hommage appuyé à l'ancienne métropole.

### **Début de sa descente aux enfers**

Au fil des allocutions, Lumumba annote les feuilles qu'il tient sur ses genoux. Il est 11 h 35 lorsque l'heure de la réplique sonne. Tranchant avec les propos qui ont précédé, mesurés, voire obséquieux, à l'endroit du colonisateur, [le Premier ministre insiste sur l'oppression et les humiliations subies](#). « Nous avons connu les ironies, les insultes, les coups que nous devons subir matin, midi et soir, parce que nous étions des "nègres". Nous avons connu les souffrances atroces des relégués pour opinions politiques ou croyances religieuses. Exilés dans leur propre patrie, leur sort était vraiment pire que la mort même », martèle-t-il, rappelant que cette indépendance est bien le fruit d'une « lutte ».



Sur sa gauche, côte à côte sur l'estrade, Baudouin et Kasa-Vubu semblent pris de court. Le premier murmure à l'oreille du second, sans doute en quête d'une explication. Ni l'un ni l'autre ne semblent avoir été informés de cette prise de parole. Seuls les journalistes présents disposaient d'une copie sous embargo.

## **À LIRE** Indépendance de la RDC : quand Lumumba dénonçait le racisme des colons

« Lumumba était quelqu'un d'imprévisible. Mais il avait eu l'occasion de préparer son coup », affirme l'historien congolais Jean Omasombo, qui lui a consacré une biographie. Plusieurs jours avant la célébration, le Premier ministre avait en effet pu parcourir le futur discours de Kasa-Vubu. La tonalité ne lui plaisait pas. Et pour cause, il avait été écrit en collaboration avec Jean Cordy, le directeur de cabinet d'Henry Cornelis, dernier gouverneur général du Congo belge. Grâce à son ami Joseph Kasongo, président de la Chambre des députés, Lumumba s'invite au programme pour prononcer ce discours qui marquera le début de sa descente aux enfers.

### **Point de non-retour**

Car la vision que les Belges se font du Congo indépendant ne correspond en rien à l'esquisse qu'en fait Lumumba. Ni la fête populaire, les jeux et le feu d'artifice qui suivront cette matinée historique ne parviendront d'ailleurs à calmer le roi Baudouin, choqué par « l'affront » du Premier ministre. « Ce n'était pas un politique de métier, il n'avait jamais eu de poste d'élu. C'était un insoumis. Le roi l'a donc pris pour un provocateur », raconte Juliana Lumumba, sa fille aînée, qui se bat aujourd'hui rapatrier ses restes, toujours sous scellés en Belgique.

Après tout, cinq ans auparavant, lors de son premier voyage au Congo, le roi Baudouin n'aurait jamais imaginé assister si rapidement à l'indépendance du pays. Ironie de l'Histoire, lors d'une visite à Stanleyville (aujourd'hui Kisangani), il avait pu échanger en aparté avec un jeune président de l'association locale des « évolués » employé du bureau de poste local, de cinq ans son aîné : Patrice Lumumba.

Trois ans plus tard, en octobre 1958, ce dernier, qui a déjà acquis une certaine notoriété, crée le Mouvement national congolais (MNC), un parti unitaire et radical. Au mois de décembre suivant, il se rend à Accra pour assister à la Conférence des peuples africains, avec d'autres figures de la lutte pour

l'émancipation, dont le Ghanéen Kwame Nkrumah, le Guinéen Sékou Touré, le Camerounais Félix Roland Moumié et l'Antillo-Algérien [Frantz Fanon](#).

Lumumba revient à Léopoldville ragailardi, alors que l'administration coloniale prend l'eau de toutes parts. Les émeutes du 4 janvier 1959 marquent un tournant. Celle du mois d'octobre suivant, un point de non-retour. La table ronde organisée fin janvier-début février 1960 à Bruxelles entre les autorités belges et les représentants de l'opinion congolaise esquisse les contours de l'indépendance, qu'elle fixe au 30 juin. Mais, ce jour-là, deux lectures s'opposent.

### **Indésirable et isolé**

Intransigeant, Lumumba devient indésirable pour l'ancien colon. Le chaos qui va caractériser les premiers jours du Congo indépendant lui vaut de plus en plus d'ennemis. Les répercussions de son discours se font vite sentir, une partie de la population congolaise se montre hostile envers les Belges, et des troubles éclatent dans certaines casernes. Soucieux de maintenir l'ordre et arguant d'une mise en danger de leurs ressortissants, les Belges finissent par intervenir. Et en juillet, la province du Katanga, soutenue par Bruxelles, fait sécession.

### **L'IDÉE DE LE METTRE HORS D'ÉTAT DE NUIRE SÉDUIT DE PLUS EN PLUS. UN SCÉNARIO INCLUANT UN EMPOISONNEMENT AVEC UN DENTIFRICE SPÉCIAL EST MÊME ÉLABORÉ.**

Lumumba et Kasa-Vubu se tournent alors vers l'ONU, mais la résolution adoptée par le Conseil de sécurité ne satisfait pas le Premier ministre, qui, dans une initiative maladroite, demande le soutien de l'URSS. La rupture avec les Belges est consommée, l'ONU semble s'agacer de certaines revendications de Lumumba, qui, en parallèle, dispute aussi une lutte d'influence avec Kasa-Vubu. Pour ne rien arranger, la sollicitation de l'aide soviétique l'expose aux foudres des États-Unis.

Soixante jours après l'indépendance, Lumumba est un homme de plus en plus isolé à l'international. À Washington, le président Eisenhower aborde son cas lors d'une réunion, le 18 août 1960, en présence du patron de la CIA, Allen Dulles. L'idée de le mettre hors d'état de nuire séduit de plus en plus. Un scénario incluant un empoisonnement avec un dentifrice spécial est même élaboré. Quelques semaines plus tard, les Belges semblent convertis à l'idée. Harold d'Aspremont Lynden, le ministre belge des Affaires africaines, l'évoque dans un télex le 6 octobre : « L'objectif principal à poursuivre dans l'intérêt du

Congo, du Katanga et de la Belgique est évidemment l'élimination définitive de Lumumba. » Il avaluera ensuite un transfert au Katanga, le 16 janvier 1961.

### **Ultime voyage**

Sur place, l'agent référent de la CIA, Larry Devlin, jouit d'une influence certaine. Et c'est ainsi que, le 14 septembre, le chef d'état-major, ancien secrétaire du Premier ministre, Joseph-Désiré Mobutu, annonce, avec l'onction tacite des Américains, « la neutralisation » des deux têtes de l'État. Kasa-Vubu se maintiendra, mais Lumumba, déjà démis de ses fonctions le 5 septembre par le président, est assigné à résidence en octobre.

Le 28 novembre, il s'enfuit en se glissant à l'arrière d'une Chevrolet. Mobutu lance des sbires à ses trousses, mais Lumumba parvient à rouler plusieurs jours en direction de Stanleyville, où l'attend Antoine Gizenga, l'un de ses principaux soutiens. Mais il sera rattrapé le 1er décembre.

La stature de l'homme rend son élimination difficile à assumer. Tout s'emballe finalement au début de janvier 1961. Alors qu'une mutinerie éclate à Thysville, où il est emprisonné, et que l'éliminer à Léopoldville créerait un scandale incontrôlable, décision est prise de l'envoyer au Katanga. Un ultime voyage dont Lumumba ne reviendra pas.



# AFRIQUE : 60 ans d'indépendance : Rêve ou réalité ?

## Liens utiles

<https://www.jeuneafrique.com/mag/1033829/culture/edito-vous-avez-dit-independance/>

<https://www.jeuneafrique.com/1037148/culture/serie-1960-lannee-ou-lafrique-sest-reveillee/>

<https://www.jeuneafrique.com/mag/1033801/culture/achille-mbembe-la-memoire-des-lutttes-anticoloniales-reveille-des-questions-derangeantes/>

<https://www.jeuneafrique.com/1045294/societe/francoise-verges-le-recit-historique-en-france-ne-sest-jamais-decolonise/>

<https://www.jeuneafrique.com/1037610/politique/independances-africaines-seloua-luste-boulbina-le-probleme-du-present-cest-quil-herite-du-passe/>

[https://www.jeuneafrique.com/1080513/politique/tribune-achille-mbembe-emmanuel-macron-a-t-il-mesure-la-perte-dinfluence-de-la-france-en-afrique/?utm\\_source=twitter.com&utm\\_medium=social&utm\\_content=jeuneafrique&utm\\_campaign=post articles twitter 27 11 2020](https://www.jeuneafrique.com/1080513/politique/tribune-achille-mbembe-emmanuel-macron-a-t-il-mesure-la-perte-dinfluence-de-la-france-en-afrique/?utm_source=twitter.com&utm_medium=social&utm_content=jeuneafrique&utm_campaign=post%20articles%20twitter%2027%2011%202020)

<https://www.seneplus.com/opinions/pourquoi-la-france-nous-inquiete>

<https://www.jeuneafrique.com/mag/1033869/culture/serie-independance-du-senegal-le-reve-et-la-realite-2-5/>

<https://www.jeuneafrique.com/mag/1033748/culture/ces-leaders-des-independances-africaines-assassines/>

<https://www.jeuneafrique.com/mag/267949/politique/repression-militants-de-lupc-cameroun-lhistoire-a-vif/>

<https://www.jeuneafrique.com/357089/politique/cameroun-jour-ruben-umnyobe-sexprima-devant-lonu/>

<https://www.jeuneafrique.com/369376/politique/jour-3-novembre-1960-lindependantiste-camerounais-felix-moumie-meurt-empoisonne/>

<https://www.jeuneafrique.com/mag/1033754/culture/serie-rdc-larret-de-mort-de-lumumba-1-5/>

<https://www.jeuneafrique.com/242104/politique/rdc-55-ans-apres-le-discours-de-patrice-emery-lumumba-pour-lindependance/>